

ACCUSÉ D'AIDER LE POUVOIR À ESPIONNER L'OPPOSITION

HUAWEI ALGÉRIE DÉMENT

Page 5

26^E VENDREDI
DE MANIFESTATIONS
**LE HIRAK
MAINTIENT
LE CAP !**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3769 | Ven. 16 - Sam. 17 août 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RENTÉE SCOLAIRE

**PAS DE
CHANGEMENT
DE DATES**

Page 6

ENTREPRISES DES OLIGARQUES EMPRISONNÉS

DES ADMINISTRATEURS À LA RESCOUSSE

Page 4



COLONEL DE L'ARMÉE À LA RETRAITE

**LE FRÈRE DE
ABDELGHANI HAMEL
ARRÊTÉ**

Page 4



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**TROIS
MAGISTRATS
SANCTIONNÉS**

Page 4



6
personnes
interpellées pour
divers délits à tra-
vers le pays.

15
pèlerins algériens
décédés depuis le
début du Hadj
2019.

200
mds DA pour le
renouvellement du
réseau AEP à
Batna.

Le jeu "Sig" pour meubler le quotidien des habitants des Zibans

Le jeu traditionnel, appelé localement "Sig" (bâtonnets en roseaux), revient en force chaque été pour meubler le quotidien d'une large frange des habitants des Zibans qui s'y adonnent durant des heures. De nombreuses personnes, en particulier celles vivant dans les zones rurales de la wilaya, pratiquent ce jeu, faute d'autres occupations, eu égard à la rareté des espaces de loisirs dans la région et qui ne répondent nullement aux attentes des familles. Les jeunes de la région des Zibans, n'ont donc d'autre alternative, que de se rabattre sur ce jeu millénaire, notamment avec la hausse des températures qui imposent aux citoyens d'adapter leurs déplacements quotidiens en fonction des fluctuations du mercure, principalement en période estivale. Ainsi, le désir de nombreux citoyens de tous âges est de passer quelques heures loin de la monotonie du train-train quotidien et ses vicissitudes en s'adonnant à leur hobby. De nombreux joueurs le pratiquent à l'ombre des arbres au milieu de curieux et de fans de ce jeu. S'agissant des



règles du jeu, "Sig" ne nécessite pas de terrain spécial ni d'espace aménagé sur lequel deux équipes, ne dépassant pas trois joueurs chacune, s'échinent à dessiner certaines formes sur le sol en utilisant six petits bâtonnets en roseaux en les avançant selon trois lignes parallèles, et en fonction de la position prise par les bâtonnets au cours du jeu, le vaincu se retire du jeu.

Des programmes ludiques au profit des enfants nécessiteux à Blida



Les enfants nécessiteux de la wilaya de Blida bénéficient durant cette saison estivale d'excursions et de sorties dans le cadre des colonies de vacances organisées dans des villes côtières, outre les activités culturelles et de loisirs prévues dans la wilaya. Les services de la wilaya ont en effet arrêté un

programme estival riche au profit des enfants et des jeunes, en collaboration avec les différentes directions exécutives, en vue d'améliorer le service public assuré aux citoyens au titre de la stratégie de communication du ministère de l'Intérieur pour la saison estivale 2019. L'organisation, du 23 juillet au 31 août, de la 4^e édition des colonies de vacances au Centre de vacances et de loisirs de la wilaya de Tipasa au profit de 300 enfants âgés entre 7 et 14 ans s'inscrit dans le cadre de ce programme. Les enfants sont répartis sur 4 sessions à raison de 50 enfants par session. Le programme comprend aussi l'organisation de l'opération "Plan bleu" qui prévoit des sorties quotidiennes vers les plages de Khelloufi et de Sidi-Fredj au profit des enfants nécessiteux des 25 communes de Blida. Lancée le 4 juillet 2019, l'opération "Plan bleu" se poursuivra jusqu'à fin août 2019 et bénéficiera à 12.000 enfants en tout.

Le programme "Natation pour tous" se poursuit à travers toutes les piscines semi-olympiques que compte la wilaya.

Hausse de la fréquentation des écoles coraniques à Constantine

Les écoles coraniques et les mosquées de la wilaya de Constantine enregistrent une importante fréquentation par de jeunes chaque été, entre les mois de juin et août, pour l'apprentissage du Coran sous la coupe d'imams, d'éducateurs et de bénévoles.

De nombreuses familles constantinoises profitent ainsi de la période estivale pour inscrire leurs enfants en vue d'apprendre convenablement les versets du Coran à la faveur des différentes structures religieuses existant à travers la wilaya, notamment durant l'été qui représente une période propice pour bénéficier de l'apprentissage des écoles coraniques, d'autant que les enfants n'ont généralement pas cette possibilité durant l'année scolaire. L'apprentissage s'articule autour de l'écriture et la récitation correcte du Coran ainsi que les hadiths du prophète Mohamed qui sont dispensés par des enseignants agréés par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs. Chaque été, plus de 5.000 élèves de tous âges, répartis sur 200 classes coraniques, sont recensés à travers les 245 mosquées de la wilaya de Constantine. Ces dernières



années, il est en effet constaté un grand intérêt de la part des parents à vouloir orienter leurs enfants vers l'apprentissage du Coran. Constantine fait partie des wilayas dont les élèves comptent, chaque année, parmi les premiers lauréats au niveau national en matière de récitation du Coran.

D
I
X
I
T



ABDELHAKIM BELABED

"La prochaine rentrée scolaire aura lieu aux dates fixées, à savoir le 4 septembre pour les élèves, le 18 août pour l'administration centrale, le 25 août pour les administrations locales et le 1 septembre pour les enseignants."

Trump voudrait acheter... le Groenland

Donald Trump aurait jeté son dévolu sur un espace quasiment vierge à la hauteur de ses ambitions: le Groenland. Le Wall Street Journal rapporte que l'ancien homme d'affaires new-yorkais se serait enquis plusieurs fois auprès de ses conseillers à la Maison Blanche de la possibilité pour les États-Unis d'acheter ce territoire danois de 56.000 habitants.

La requête a été adressée "avec plusieurs niveaux de sérieux", précise le Wall Street Journal.

Le Groenland est une gigantesque île arctique, grande comme quatre fois la France, où les effets du réchauffement climatique sont manifestes. La fonte des glaces, qui entraîne la hausse du niveau des mers, y a été multipliée par quatre entre 2003 et 2013.

Une session parlementaire suspendue à cause d'un... pet

Un débat au sein d'un Parlement régional du Kenya a été suspendu après qu'un député a flatulé. Le principal suspect a tout de suite nié les accusations, une dispute entre les parlementaires éclatant par la suite et incitant le président à demander à ce que soit apporté un désodorisant, quelle que soit son odeur.

Les effluves gênantes se sont toutefois évanouies avant que des désodorisants n'aient été trouvés.

26^E VENDREDI DE MANIFESTATIONS

Le Hirak maintient le cap !

Le mouvement populaire en est déjà à sa 26^e manifestation. Ni la chaleur, ni les vacances n'ont réussi à affaiblir les manifestations du mouvement populaire. Hier vendredi, les Algériennes et les Algériens étaient au rendez-vous pour manifester et réclamer le départ du système et ses figures.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les revendications chères au Hirak ont été réitérées à nouveau, par les manifestants sortis à Alger, Béjaïa, Constantine, Oran, Bouira, Mostaganem, Skikda et dans d'autres villes du pays. Ce nouveau vendredi de mobilisation populaire, pour le départ du régime, prouve que les Algériens sont toujours déterminés à faire aboutir leurs revendications qui tournent, notamment, autour d'un changement radical, de l'instauration d'un Etat de droit, de l'avènement d'une justice réellement indépendante, de la consécration effective des droits et des libertés, individuelles et collectives, du respect et la promotion des droits de l'Homme...etc En somme, ces revendications pour lesquelles les Algériens et les Algériennes manifestent depuis le 22 février dernier, revendiquent, en définitive, la fin du système politique actuel et l'avènement d'une nouvelle République. A Alger et comme de coutume, les manifestants étaient dès la matinée d'hier, au rendez-vous. Ils ont organisé une marche au niveau de la rue Didouche Mourad au



centre-ville de la capitale. Les slogans anti-élections fusaient à l'unisson, marquant le refus de la rue des "semblants d'élections" qu'on veut organiser dans la précipitation. Les manifestants rejettent aussi un "Etat militaire" et crient leur revendication d'un "Etat civil". Au niveau de la rue Abdelkrim El Khettabi, ils font face à un cordon sécuritaire moins renforcé que d'habitude. Après la prière du vendredi, une grande foule a envahi la rue Didouche Mourad.

La manifestation a officiellement commencé. Des slogans hostiles au chef de l'Etat major de l'armée et au chef de l'Etat, sont scandés par les marcheurs. Les manifestants ont également exigé la libération des détenus d'opinion. Dans toutes les autres villes du pays, c'était, comme de coutume, le même scénario ou, malgré la chaleur, la foule, moins nombreuse, était au rendez-vous.

L.B.

HASSAN RABEHI, MINISTRE DE LA COMMUNICATION :

"Le règlement des problèmes passe par une présidentielle"

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de la Communication, Porteparole du gouvernement, Hassan Rabehi, a indiqué jeudi à Alger, que le règlement des problèmes que rencontre l'Algérie, passe par "l'organisation d'une élection présidentielle, à travers un dialogue inclusif et constructif". Lors d'une cérémonie à laquelle ont été conviés les directeurs du secteur au siège du ministère, à l'occasion de l'Aïd el-Adha, M. Rabehi a précisé que le peuple algérien "est

convaincu que le règlement des problèmes du pays passe par l'élection" et ce, a-t-il dit, à travers un "dialogue sincère et démocratique". "L'Etat accomplit son devoir à travers toutes ses institutions, et tente de répondre aux revendications de tous les secteurs", a affirmé le ministre, saluant le rôle du gouvernement actuel qui "s'emploie nuit et jour, à satisfaire les exigences de la société dans tous les secteurs". M. Rabehi a saisi l'occasion, pour mettre en exergue l'importance de "l'amélioration du rendement du secteur". Le

Directeur général d'Algérie Presse Service (APS), Fakhreddine Beldi, le Directeur général de l'Entreprise publique de la télévision (EPTV), Salim Rebahi, la Directrice générale de la Radio algérienne, Nacera Cherid, le Directeur général du Centre international de presse (CIP), Tahar Beddiar, et le Directeur général du Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information (CNDPI), Mohamed Saïd Oussedik, ont pris part à la cérémonie.

R.E.

INSTANCE NATIONALE DE MÉDIATION ET DE DIALOGUE

Le Panel rencontre une délégation de l'UGEL

L'Instance nationale de médiation et de dialogue a rencontré, jeudi à Alger, une délégation de l'Union générale estudiantine libre (UGEL), qui a mis en avant sa "position ferme à l'égard de l'utilité du dialogue". Dans le cadre de la poursuite de la série de rencontres avec des acteurs politiques et la société civile,

l'Instance nationale de médiation et de dialogue, sous la présidence de son coordonnateur général, Karim Younes, a rencontré une délégation de l'UGEL, conduite par son secrétaire général, Salah Eddine Douadji, qui a mis en avant la "position ferme (de l'Union) à l'égard de l'utilité du dialogue". A cette

occasion, l'Organisation estudiantine a mis l'accent, sur la "nécessaire accélération des rounds de dialogue avec les différents acteurs du Hirak et les partenaires politiques, en associant les jeunes à la vie politique".

R.N.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE
OU CONSTITUANTE

Ali Benflis

persiste et signe

Le président du parti Talaïe El-Houriyet, Ali Benflis, a plaidé jeudi pour un mandat présidentiel de transition, estimant que la tenue de l'élection présidentielle constituait "la voie la moins longue, la moins coûteuse et la moins risquée, pour la stabilité et la pérennité de l'Etat national", pour sortir de la crise politique que traverse le pays.

"L'évolution des événements a dépassé la polémique autour des solutions, constitutionnelle et politique, en imposant leur conciliation, avec la poursuite des appels pour la mise en place d'une Assemblée constituante, et la convocation d'une élection présidentielle, à travers un mandat présidentiel de transition", a écrit M. Benflis dans une contribution publiée par le quotidien El Khabar.

"La Présidentielle constitue la voie la moins longue, la moins coûteuse et la moins risquée, pour la stabilité et la pérennité de l'Etat national et, à l'inverse, la Constituante se veut la voie la plus longue, la plus coûteuse, voire la plus risquée, pour sortir de la crise actuelle", a-t-il indiqué. Au sujet de la Présidentielle, M. Benflis a souligné que "si toutes les conditions sont réunies pour sa réussite, cette élection peut représenter une solution pour la sortie de crise, estimant, néanmoins, que la mise en place d'une Assemblée constituante aggraverait la situation actuelle, sur les plans politique, institutionnel et constitutionnel, et, partant, fera perdurer la crise". "L'option de la Présidentielle n'est pas remise en cause et pourrait favoriser le règlement de la crise, en quelques mois, pour se consacrer, dans l'immédiat, aux grands défis que le pays doit relever à court terme", a-t-il fait remarquer.

"Comparée à la Constituante, la Présidentielle demeure la voie la plus efficace pour épargner au pays les problèmes induits par la crise actuelle et son éventuelle aggravation", a-t-il averti.

Après avoir défendu l'option de la Présidentielle, le président du parti Talaïe El-Houriyet a énuméré "les difficultés" pouvant entraver l'option de la Constituante, citant à cet égard, "la difficulté de former une instance présidentielle chargée de convoquer cette Constituante, pour l'élaboration d'une Constitution avant la Présidentielle, outre le fait que l'organisation des élections pour la Constituante pourraient prendre des années. M. Benflis a relevé, que "la situation du pays interdit à tout un chacun, de faire des calculs et de camper sur ses intérêts particuliers, au détriment de l'intérêt général". M. Benflis a mis en avant, en conclusion, "la nécessité de veiller à la protection et l'immunisation de l'Etat national, menacé par l'effondrement de l'ancien régime politique", et d'avoir la conviction que l'intérêt suprême de l'Etat national réside dans un changement radical du système de gouvernance, pour instaurer un Etat de droit.

DIPLOMATIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur du Portugal en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de monsieur Luis Manuel de Magalhaes de Albuquerque Veloso, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Portugal, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué, jeudi, le ministère des Affaires étrangères (MAE), dans un communiqué.

R.N.

COLONEL DE L'ARMÉE
À LA RETRAITE

Le frère de Abdelghani Hamel arrêté à Oran

Le frère de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, a été arrêté jeudi à Oran, pour des faits de corruption liés au trafic du foncier. Yamni Hamel, un colonel de l'armée à la retraite, est soupçonné d'enrichissement illicite et pillage de l'immobilier à Oran, selon Ennahar TV qui révèle l'information.

ORGANISATION DES
MOUDJAHIDINE

Le général Khaled Nezzar taclé

Dans un nouveau message sur Yout tube, le secrétaire général par intérim de l'ONM, s'en est pris, mercredi, au général Khaled Nezzar, l'accusant d'avoir "dépassé les limites", avec sa dernière lettre dans laquelle il s'est adressé aux militaires. Pour Mohand Ouamer Ben El Hadj, "les authentiques Moudjahidine ne causent jamais de tort à l'Algérie, particulièrement dans une phase aussi sensible et aussi délicate". Ajoutant, en faisant référence à un proverbe amazigh, que "celui qui crache vers le ciel, voit revenir les crachats sur son visage". Le SG de l'ONM par intérim, dans ce même message, est revenu également sur la rencontre de son organisation mardi, avec les représentants de la Commission de dialogue et de médiation, pour expliquer d'emblée que cette rencontre était à la demande de Karim Younes, son coordinateur. Quant au fond, Mohand Oumer Ben El Hadj a rappelé que son Organisation partageait bien le souci de l'organisation d'une élection présidentielle, conditionnant celle-ci à la mise en place d'une commission totalement indépendante de l'administration, qui doit organiser, contrôler et suivre les opérations électorales et proclamer, in fine, les résultats. L'hôte de Karim Younes reste néanmoins, intransigeant sur la nécessité des mesures d'apaisement et exige à ce propos, "la libération immédiate du Moudjahid Lakhdar Buregaâ et de toutes les personnes arrêtées pour avoir défilé avec le drapeau amazigh qui est, selon lui, l'emblème de notre identité millénaire.

RENCONTRE SOCIÉTÉ CIVILE
ET PARTIS POLITIQUES

Pas d'autorisation de la wilaya d'Alger

Une rencontre de la société civile et des partis politiques, qui devait se tenir aujourd'hui samedi à la Safex aux Pins Maritimes, à l'est de la capitale, a été reportée au samedi 24 août, faute d'autorisation de la wilaya d'Alger, indiquent les organisateurs. "Une première rencontre de concertation, initiée par des dynamiques de la société civile, regroupant des partis politiques des deux pôles, l'alternative démocratique du 26 juin et la conférence nationale du dialogue du 6 juillet, ainsi que les personnalités nationales, qui a été programmée pour ce samedi 17 août à la Safex, est reportée pour le samedi 24 août, etc. suite à la non autorisation de la demande déposée au nom du syndicat du SNPSP, auprès de la wilaya d'Alger", a indiqué jeudi, Abdelouhab Fersaoui, président du RAJ.

R.N.

ENTREPRISES DES OLIGARQUES EMPRISONNÉS

Des administrateurs à la rescousse

Le comité intersectoriel ad-hoc, institué par le Premier ministre, chargé du suivi des activités économiques et de la préservation de l'outil de production nationale, a proposé la désignation d'administrateurs qualifiés, pour assurer la continuité de la gestion des entreprises privées, objet de mesures conservatoires, a-t-on appris auprès du ministère des Finances.

PAR RIAD EL HADI

"Face aux risques social, économique et financier identifiés, il est clair que la situation des entreprises et des projets concernés par des décisions judiciaires de gel de leurs comptes bancaires, commande l'adoption de mesures de sauvegarde adéquates de l'outil de production et des emplois et ce, en conformité avec la loi", note le ministre dans un document dont l'APS a obtenu une copie. Ainsi, une proposition d'un mode opératoire a été convenue, aux fins d'encadrer cette démarche de sauvegarde. Il s'agit de "proposer aux autorités judiciaires compétentes, dans le respect de la législation pertinente, lorsque la situation d'une entreprise ou d'un projet économique et industriel concerné par les présentes dispositions le commande, la désignation d'un administrateur (indépendant et/ou séquestre), justifiant de



qualités avérées, pour assurer la continuité de la gestion de la société, en concertation avec ses organes sociaux et/ou de management", selon la même source. L'administrateur indépendant désigné est chargé de superviser les activités de l'entreprise, de contrôler les flux financiers et les approvisionnements, est-il expliqué dans ce document relatif aux travaux du comité ad-hoc placé sous l'égide du ministre des Finances, Mohamed Loukal. "De manière générale, l'administrateur indépendant veille à la préservation du patrimoine de l'entreprise et à la continuité de ses activités, dans le strict respect de la législation en vigueur", souligne le ministère. Concernant les entreprises n'ayant pas le statut de société commerciale (personne physique commerçante), l'administrateur séquestre administre l'entreprise, en sa qualité de seul signataire sur tous types de dépenses liées à l'activité. Il assure la gestion et le fonctionnement de l'entreprise, sur l'ensemble des aspects, notamment financier, patrimonial et juridique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des mesures d'urgences prises par le gouver-

nement, conformément aux lois et réglementation en vigueur, pour sauvegarder toutes les entreprises nationales privées, objet de mesures conservatoires, dans le but de préserver les capacités de production nationale, ainsi que les postes d'emploi, explique la même source.

Le mode opératoire proposé par le comité intersectoriel ad-hoc vise, ainsi, à sauvegarder l'outil de production des entreprises concernées, ainsi que de leurs potentiels d'emplois, préserver les intérêts de l'Etat dans le cadre des marchés émergeant à la commande publique, conclus avec ces mêmes entreprises et à sécuriser le marché intérieur, du fait des parts de marché détenus par certaines d'entre elles. Il vise également à assurer la sécurité des prestations dans certains secteurs de services (transport universitaire et transport urbain), la conduite, dans les conditions adéquates, des projets industriels en phase de mise en force d'investissement, ainsi que le maintien de la cadence de production pour les sociétés en exploitation (secteur automobile, notamment).

R.E.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Trois magistrats sanctionnés

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a suspendu, mercredi, deux juges exerçant respectivement, près le tribunal d'El Harrach et la Cour de justice de Tiaret, et mis fin aux fonctions d'un procureur de la République près le tribunal de Tlemcen, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la Justice.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a suspendu, mercredi 14 août 2019, "deux juges, le premier exerçant près le tribunal d'El Harrach pour non

respect de l'obligation de réserve et usurpation d'identité, et le second, exerçant près la Cour de justice de Tiaret pour abus de fonction et comportement nuisible à la réputation du secteur de la Justice, et ce "en application de l'article 65 de la loi organique portant statut de la magistrature, stipulant qu'en cas où le ministre est informé d'une faute grave commise par un magistrat (...), il procède immédiatement à sa suspension après enquête préliminaire comportant les

explications du magistrat intéressé et après avoir informé le bureau du Conseil supérieur de la magistrature". En application de l'article 26 de la même loi, il a été mis fin aux fonctions du procureur de la République près le Tribunal de Tlemcen, pour abus de fonction et violation délibérée de procédures juridiques, avec la soumission de son dossier à l'enquête.

R.N.

AFFAIRE HAMEL ABDELGHANI

Abdelmalek Boudiaf placé sous contrôle judiciaire et l'ex-wali de Tipasa en prison

Le Conseiller-enquêteur de la Cour suprême a ordonné, jeudi, le placement sous contrôle judiciaire de l'ancien ministre de la Santé et de la Population Abdelmalek Boudiaf, alors que l'ex-wali de Tipasa, Moussa Ghelai, a été placé en détention provisoire. Les deux prévenus ont été auditionnés, dans le cadre de l'affaire de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale, Hamel Abdelghani.

R.N.

CORRUPTION

L'ex-chef de la Sûreté d'Oran arrêté

L'ex-chef de la Sûreté de la wilaya d'Oran, Nouasri Salah et l'ex-maire d'Essenia, Yahia Bouneke, ont été arrêtés jeudi à leurs domiciles, ont rapporté des sources médiatiques des sources judiciaires.

Les deux ex-responsables, entendus par la chambre financière et économique de la Sûreté d'Oran, sont accusés d'"enrichissement illicite et de dilapidation du foncier", précise la même source, selon laquelle l'ex-chef de la Sûreté d'Oran se retrouve à la tête d'une fortune évaluée à 100 milliards de centimes, somme amassée pendant son exercice à Oran.

R.N.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Une série de projets de loi et de décrets exécutifs

Le gouvernement a tenu, mercredi, une réunion présidée par le Premier ministre Noureddine Bedoui, au cours de laquelle il a examiné l'avant projet de loi portant règlement budgétaire de l'année 2017 et des projets de décrets exécutifs, relatifs aux secteurs des Energies renouvelables et de l'Habitat, et a présenté deux exposés concernant l'amélioration du cadre de vie du citoyen et le marché de gré à gré simple, indique un communiqué du Premier ministre.

ROSA CHAOUI

Durant la réunion, le ministre des Finances a présenté, dans son exposé, les résultats financiers de l'année 2017 ainsi que le cadre économique global, à travers lequel a été élaborée et mis en œuvre cette Loi de finances. Le Premier ministre a ordonné la mise en place d'une équipe de travail, pour proposer les mesures d'urgence, afin de lever le niveau de recouvrement des recettes publiques de l'Etat, à l'instar de la fiscalité ordinaire et des recettes des biens publics, en attendant la concrétisation du projet de modernisation de l'administration fiscale et des biens de l'Etat.

Le gouvernement a examiné le projet du décret exécutif portant institution d'une conservation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, son organisation et son fonctionnement.

La proposition de ce projet intervient conformément aux recommandations de la réunion du Conseil interministériel tenue le 29 mai 2019, consacrée à la création d'une Instance nationale chargée des énergies renouvelables et de l'efficacité



énergétique, en tant qu'espace de coordination multisectorielle entre les différentes parties concernées et leur mobilisation, pour mettre en œuvre un programme national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, à l'horizon 2030. Le Premier ministre a ordonné d'enrichir ce texte, à travers l'ouverture à tous les intervenants dans ce domaine autre que les administrations officielles, et l'élargissement de la consultation à leur profit en tant que force de proposition réelle, à leur tête les acteurs de la société civile, les experts dans le domaine des Energies renouvelables et les représentants des entreprises économiques nationales.

Le Premier ministre a instruit les membres du gouvernement, de ne pas procéder à la dissolution des entreprises activant dans le domaine des Energies renouvelables et existant lors de la création d'une conservation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, appelant à les préserver et les soutenir.

Aides aux bénéficiaires de lotissements sociaux

Par ailleurs, le gouvernement a examiné le projet du décret exécutif relatif au niveau des aides financières directes, accordées par l'Etat aux bénéficiaires des lotissements sociaux réalisés au niveau des Hauts-plateaux et au Sud.

Ce projet de loi présenté par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, intervient dans le cadre du programme de réalisation de 362.000 lotissements sociaux approuvé par le gouvernement,

avec un montant de 700.000 DA aux bénéficiaires des wilayas des Hauts-plateaux et de 1000.000 DA aux bénéficiaires des wilayas du Sud.

D'autre part, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a présenté un exposé visant à prendre des mesures pour améliorer le cadre de vie du citoyen et préserver l'environnement. La ministre a évoqué la diversité biologique, notamment à travers la création d'un Observatoire national pour la diversité biologique, doté d'un système d'alerte et l'accélération de l'installation des comités sectoriels pour la diversité biologique, le renforcement de la recherche scientifique au niveau du Jardin d'essai d'El Hamma et la Jardin de Londres à Biskra, en les classant comme des jardins botaniques, outre la prise en charge des espaces verts.

A cet effet, le Premier ministre a donné des instructions pour encourager l'investissement privé dans le domaine de l'Environnement. Il a été question également, d'examiner le décret régissant le Jardin d'essai d'El Hamma, en vue de préserver ce patrimoine environnemental et l'exploiter à des fins scientifiques et pour les divertissements. Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a été chargé de préparer le lancement d'une large campagne nationale de reboisement, avec la contribution de toutes les autorités locales et centrales, ainsi que les organisations de la société civile et les citoyens.

R.C.

ACCUSÉ D'AIDER LE POUVOIR À ESPIONNER L'OPPOSITION

Huawei Algérie rejette les allégations du Wall Street Journal

PAR CHAHINE ASTOUATI

La filiale algérienne du géant chinois des télécommunications, Huawei, a réagi, hier vendredi, aux informations publiées mercredi par le Wall Street Journal. Dans une longue enquête, le journal américain a accusé l'équipementier chinois d'aider plusieurs pays africains dans la cyber-surveillance et le cyber-espionnage de figures d'opposition. Pour convaincre de l'efficacité de leur système, les dirigeants de Huawei ont recommandé aux autorités ougandaises, de jeter un œil au système de surveillance présent en Algérie, révèle notamment le Wall Street Journal, qui affirme dans ce cadre qu'une équipe de responsables de sécurité ougandais s'est déplacée en septembre 2017 à Alger, pour

étudier le système de vidéo-surveillance à Alger, qui comprend des centres de surveillance de masse et de cyber-surveillance. "Nous avons discuté le fait de pirater des personnalités de l'opposition, qui peuvent menacer la sécurité nationale", a déclaré un des responsables ougandais cité par le Wall Street Journal. Le même responsable a ajouté, que "les Algériens sont avancés dans ce domaine". "Le 14 août, un article du 'Wall Street Journal', que certains médias algériens ont repris, en indiquant que les employés de Huawei avaient utilisé les solutions de la Safe city 'la ville sécurisée' et les solutions des autres sociétés, pour aider les gouvernements ougandais, zambiens et algériens, à espionner leurs opposants politiques", écrit Huawei Algérie dans une déclara-

tion. "Ainsi, Huawei tient à clarifier la situation et dénoncer toutes ces accusations non fondées : 1. Huawei rejette complètement les allégations non fondées et incertaines du Wall Street Journal, contre ses activités commerciales en Algérie, en Ouganda et en Zambie ; 2. Le code de conduite professionnelle de Huawei interdit à tout employé, d'entreprendre des activités qui compromettraient les données ou la confidentialité de nos clients ou des utilisateurs finaux, ou qui enfreindraient les lois en vigueur ; 3. Huawei est fier de respecter les lois et les réglementations locales, à travers tous les marchés où il opère et défendra sa réputation avec vigueur, face à de telles allégations sans fondement", détaille le communiqué

C.A.

TAMANRASSET

Le terroriste "Sidi Mohamed" se rend aux autorités

Le terroriste "M. Sidi Mohamed" alias "Sidi Mohamed", s'est rendu, jeudi 15 août, aux autorités militaires de Tamanrasset, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

Ce terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 2016, était en possession d'un fusil automatique de type G3 et de deux chargeurs garnis de munitions. Cette reddition s'inscrit dans la dynamique des efforts fournis par les différentes unités des Forces armées, dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements. Selon la même source, "cette opération vient s'ajouter au bilan des résultats positifs réalisés, dans le cadre de la lutte antiterroriste, confirme l'efficacité des différentes approches visant l'éradication du fléau du terrorisme de notre pays.

GROUPES TERRORISTES

Un élément de soutien arrêté à Tiaret

Un élément de soutien aux groupes terroristes, a été arrêté jeudi à Tiaret, a indiqué vendredi, le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

Selon la même source, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, à In Guezzam, cinq orpailleurs et saisi des outils et substances de détonation, deux véhicules tout-terrain, trois motos, quatre détecteurs de métaux, trois marteaux-piqueurs et deux groupes électrogènes. Par ailleurs, des Garde-frontières ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar, 15,460 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oum El-Bouaghi, un narcotraffiquant en sa possession 1.149 comprimés psychotropes.

DEPUIS LE DÉBUT DU HADJ 2019

Décès de quinze pèlerins algériens

Deux (2) nouveaux décès ont été enregistrés jeudi, parmi les pèlerins algériens aux Lieux Saints, portant le nombre total de décès depuis le début du Hadj 2019, à quinze (15), a indiqué à l'APS le chef de la délégation consulaire algérienne.

"Il s'agit de Debba Messaoud, né le 13 mai 1933 à Nezla, dans la daïra de Touggourt (Wilaya d'Ouargla), décédé à l'hôpital du Roi Fayçal à la Mecque, suite à un arrêt cardiaque, et de Brahimi Hocine, né le 11 mai 1955 et résidant à Soudania (Alger), également décédé d'un arrêt cardiaque, alors qu'il était transporté vers l'hôpital", a détaillé la même source.

Le chef de la délégation consulaire, Abdelkader Hedjazi, a, par ailleurs, précisé que les deux pèlerins décédés avaient accompli tous les rituels du Hadj.

R.N.

PERSONNES AUX BESOINS
SPÉCIFIQUES**Augmentation
à 1,5% du taux
d'emploi au sein
du secteur
du Travail**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a annoncé, jeudi à Boumerdès, l'augmentation à 1,5% du taux d'intégration des personnes aux besoins spécifiques au sein des organes et structures relevant de son secteur. "Nous avons décidé, au niveau du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de réserver, sur l'ensemble des travailleurs, un taux de 1,5% aux personnes aux besoins spécifiques, dépassant ainsi le taux stipulé par la loi (1%)", a déclaré le ministre à la presse, en marge d'une visite d'inspection des structures relevant de son secteur au niveau de la wilaya de Boumerdès. "Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a chargé, lors de la réunion du gouvernement tenue mercredi, notre département d'élaborer un plan d'action ambitieux pour inciter les jeunes à créer de petites entreprises dans le domaine de l'Environnement, en s'appuyant sur les différents mécanismes et agences pour le soutien de l'emploi des jeunes", a fait savoir le ministre.

PROTECTION CIVILE

**592 personnes
sauvées
de la noyade**

Durant la période du 14 au 15 août 2019, arrêté le jeudi matin à 08 heures, (les dernières 24 heures), les unités de la Protection civile ont enregistré 2.812 interventions, dans les différents types d'interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinctions d'incendies et dispositifs de sécurité, ... etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés, dont 04 accidents les plus mortels ayant causé le décès à 04 personnes et des blessures à 05 autres personnes. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêts, maquis, récoltes et broussailles, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 19 incendies (09 incendies de forêts, 02 incendies de maquis, 03 incendies de broussailles et 05 incendies de récoltes). Ces incendies ont causé des pertes estimées à 167 ha de surface de forêts, 42 ha de surface de maquis, 07 ha de surface de broussailles, 302 arbres fruitiers et 1.150 bottes de foin. Et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages et des baignades, les secours de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 834 interventions, ce qui a permis de sauver de la noyade 592 personnes, et de prodiguer des soins à 41 personnes, et 00 décès au niveau des plages. Par contre, 03 personnes sont décédées noyées, au niveau des plans d'eau, dont 02 enfants âgés de 07 et 10 ans, dans une mare d'eau située à la cité BINA EL DHATI au niveau de la wilaya de Tébessa, commune de BEKKARIA, et 01 autre personne décédée âgée de 18 ans dans une mare d'eau au lieu-dit Oued Gamra, au niveau de la wilaya de M'Sila, commune d'Ain Riche.

PÉNURIE D'EAU À LAKHDARIA

**Le Directeur de
l'ADE Imogé**

Le wali de Bouira a mis fin mercredi, aux fonctions du directeur de l'agence de l'Algérienne des eaux (ADE) de Lakhdaria. Il est reproché ce responsable, de ne pas avoir su gérer la crise qui a suscité le grand mécontentement des citoyens de Lakhdaria, à cause de la pénurie d'eau qu'ils endurent depuis quelques jours. Après avoir cadencé le siège de l'agence ADE de Lakhdaria, les habitants ont fermé l'autoroute aux usagers, entraînant ainsi, une perturbation du trafic routier indescriptible. Nous avons également appris, par ailleurs, que le ministère de l'Intérieur a révoqué le chef de daïra de Lakhdaria. La décision prise par le ministère de l'Intérieur de limoger le chef de daïra a été motivée par un rapport du wali.

R.N.

EDUCATION NATIONALE

**La rentrée scolaire aura lieu
aux dates fixées**

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé jeudi à Ain Defla, que la prochaine rentrée scolaire aura lieu aux dates fixées et "qu'il n'y a aucune raison pour la reporter", appelant tous les partenaires sociaux à participer à la réussite de ce rendez-vous.

PAR RACIM NIDAL

"La prochaine rentrée scolaire aura lieu aux dates fixées, à savoir le 4 septembre pour les élèves, le 18 août pour l'administration centrale, le 25 août pour les administrations locales et le 1 septembre pour les enseignants", a déclaré le ministre qui inaugurerait de nouvelles structures éducatives à Ain Defla.

"Il n'y a aucune raison pour reporter la prochaine rentrée scolaire", a souligné le ministre appelant les partenaires sociaux à "contribuer à la réussite de ce rendez-vous".

Dans ce cadre, il a affirmé que "les portes du ministère demeurent ouvertes, à tous



les partenaires sociaux pour écouter leurs préoccupations".

Belabed a entamé sa visite à Ain Defla par l'inauguration du groupe scolaire "de feu moudjahid Berahmoune Tayeb", situé au niveau de la nouvelle agglomération Cheikh Bouamama et le groupe scolaire "de feu le moudjahid Mebarek Abdallah", situé dans la même localité.

A cette occasion, il a mis l'accent sur la nécessité "de réunir toutes les conditions

nécessaires, pour assurer aux élèves les manuels scolaires, la restauration et le transport scolaire, à partir du premier jour de la prochaine rentrée scolaire".

Par ailleurs, le ministre a inspecté le chantier de réalisation d'un lycée et d'un CEM, situés dans la même localité où les travaux ont atteint un taux de 94%. A ce propos, il a insisté sur la nécessité "du respect des délais de réalisation".

R.N.

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

Les diplômés des ENS prioritaires

PAR RIAD EL HADI

Le gouvernement a donné son accord pour la prise en charge des diplômés des Ecoles normales supérieures (ENS), en leur accordant "la priorité" dans le recrutement dans le secteur, a annoncé, jeudi depuis Ain Defla, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée à l'issue de sa visite à Ain Defla, le ministre a indiqué, que "le gouvernement a donné son accord pour la prise en charge des diplômés des ENS, en leur donnant la priorité dans le recrute-

ment dans le secteur", soulignant que "ces derniers sont prioritaires pour accéder au poste d'enseignant, tous cycles confondus, au vu de leur spécialité et en vertu de la convention signée par les ministères de l'Education et de l'Enseignement supérieur".

Le ministre a fait savoir, à cette occasion, que les résultats du concours de recrutement externe du personnel de l'administration seront connus "ce jeudi soir".

Par ailleurs, M. Belabed a précisé, que le dossier de la réforme du baccalauréat "est encore en cours d'étude", ajoutant, à ce propos, que "plusieurs mesures seront

dévoilées ultérieurement".

Il a relevé que ses services "ont entamé une réflexion sur les modalités d'introduire l'enseignement de l'anglais dès le cycle primaire". Affirmant que les manuels scolaires, tous cycles confondus, sont disponibles au niveau de l'ensemble des établissements de l'éducation, il a rassuré que la prochaine rentrée scolaire se déroulera dans "la sérénité", en témoigne, a-t-il dit, les "indicateurs positifs qui nous sont parvenus et la bonne préparation, au niveau de toutes les wilayas du pays, en prévision de ce rendez-vous".

R.N.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

**Installation des nouveaux directeurs
généraux**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a présidé l'installation des nouveaux directeurs généraux au niveau de l'administration centrale et de certains organes relevant de la tutelle, indique jeudi un communiqué du ministère. Le ministre a ainsi présidé la cérémonie d'installation, de Mohamed Charaf Eddine Boudiaf en qualité de directeur général de l'Emploi et de l'Insertion au ministère, en remplacement de Fodhil Zaidi, de Mahieddine Ouagnouni en qualité de directeur général de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), en remplacement de Mohamed Hamoudi, et de

Abdelkader Djaber en qualité de directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), en remplacement de Ahmed Redha Zegadi. Il a également été procédé à l'installation de Rachid Letaoui en qualité de directeur général de l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (OPREBAPPH), en remplacement de Mohamed Moudi qui a, pour sa part, été installé en qualité de directeur général de l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH), en remplacement de Fayçal Ouagnouni.

Lors de la cérémonie d'installation, M. Tidjani Haddam a affirmé que ces changements "visent à insuffler une nouvelle dynamique aux activités du secteur au niveau central et des organes relevant de la tutelle", exhortant les nouveaux directeurs généraux à "ne ménager aucun effort pour proposer des idées novatrices et de nouvelles approches qui permettent d'atteindre les objectifs fixés, et de relever les défis qui se posent au secteur en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale, tant au niveau central qu'à celui des organes relevant de la tutelle".

R.N.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE GRAND-SUD

Vers la réalisation de centrales d'électricité photovoltaïque

La SKTM (*Shariket el kahraba wa el taket el moutadjadida*), filiale du groupe Sonelgaz, a signé des conventions avec 5 sociétés nationales pour la réalisation de 9 centrales de production d'électricité photovoltaïque d'une puissance de 50 MWc au profit des régions du Grand-Sud.

PAR RIAD EL HADI



La réalisation de ce projet dans le Sud permettra à l'Algérie "d'économiser annuellement 20.600 tonnes de gazoil en moyenne avec un gain estimé à 14 millions de dollars par an", a indiqué le P.-dg de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, en marge de la cérémonie de signature. L'objectif étant de réduire de 30 à 40 % la facture d'importation de gazoil pour la production de l'électricité dans le sud du pays.

Outre l'impact économique du projet, Boulakhras a souligné son intérêt socio-économique et environnemental, puisqu'il "permettra aux populations des zones reculées l'accès à l'électricité, tout en réduisant la dépendance de l'Algérie des énergies fossiles en minimisant les émissions

de 60.000 tonnes de Co2 en moyenne par an".

Il a rappelé que le "lancement de ce projet intervient suite à l'appel d'offres national lancé par la SKTM en 2018, adressé aux entreprises de droits algériens, portant sur la réalisation de 50 MWc dans cinq lots visant à l'hybridation des centrales diesels et turbines à gaz" existantes au niveau du Grand Sud algérien.

L'objectif de l'installation de centrales de production d'électricité photovoltaïque de cette capacité est celui de préserver les ressources fossiles par la réduction de la consommation de

gasoil, la protection de l'environnement en plus de l'impact socioéconomique,

Evoquant le programme national de développement des énergies renouvelables 2015-2030, le P.-dg de Sonelgaz a affirmé que "l'Algérie s'est engagée sur la voie des énergies renouvelables afin d'apporter des solutions globales et durables aux défis environnementaux en préservant les ressources des énergies fossiles ce permet à l'Algérie de réaliser un gain de 200 millions de dollars sur une période de 25 ans".

La directrice de l'engineering de

SKTM, Baya Belarbi, a précisé lors de la présentation du projet que "les lots se trouvent dans les wilayas suivantes: In Guezzem (localités In Guezzem et Tinzaouatine avec des centrales d'une puissance respective de 6 et 3 MW), Djanet et Illizi (localités de Djanet et Bordj-Omar-Dris avec des centrales d'une puissance de 4 et 3 MW), de Bordj-Badji-Mokhtar et Timiaouine avec 10 et 2 MW), de la wilaya d'Adrar et Béchar (localités Talmine et Tabelbala avec une puissance de 8 MW et 3 MW) et le plus gros lors celui de Tindouf (avec une centrale d'une puissance de 11 MW)". Quant aux soumissionnaires retenus, il s'agit de deux sociétés étrangères de droits algériens et trois sociétés 100 % algériens qui travailleront en partenariat.

Il s'agit de la sarl Honghai Algérie en partenariat avec l'entreprise chinoise Sinohydro, la SPA Solam Energy avec AMC, la SPA Amimer Energie, la sarl Cegl en partenariat avec la SPA Etber et l'entreprise ETP Habbi Kouider.

R. E.

RENFORCEMENT DU PARC HÔTELIER NATIONAL

12.000 nouveaux lits en 2019

Le parc hôtelier a été renforcé au niveau national de "12.000 nouveaux lits" au cours de l'année 2019, a affirmé le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration d'un Spa dans un hôtel privé, le ministre a relevé que le nombre "important" de nouveaux lits a été concrétisé à la faveur de la réalisation de 96 nouveaux établissements hôteliers dans plusieurs wilayas du pays, ajoutant que ces nouvelles structures sont bien réparties sur le territoire national, notamment dans les wilayas d'Alger et d'Oran.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a également précisé que 120 lits ont été réceptionnés dans la wilaya d'Adrar, laquelle constituera "une destination touristique, culturelle, religieuse et saharienne", alors que la wilaya d'Annaba en compte 1.000.

Le ministre a ajouté, par ailleurs, que ces nouveaux établissements hôteliers ont permis de créer de la concurrence en matière de services fournis et par rapport aux prix, soulignant qu'une vaste opération d'inspection d'hôtels a été menée par son département ces

derniers jours, afin de vérifier le respect des engagements pris en matière de réduction de prix et d'amélioration des services.

Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que des réductions variant entre 20 % et 50 % ont été appliquées pour encourager le tourisme intérieur en vue de trouver une solution à la problématique des tarifs, soulevé à chaque fois.

Après avoir assisté à la présentation du Spa d'un hôtel privé, situé au centre-ville d'Annaba, le ministre a souligné la nécessité de recourir à une main-d'œuvre formée dans les centres de formation professionnelle du secteur du tourisme et de l'hôtellerie ou de l'Ecole nationale supérieure du tourisme et des Instituts relevant du ministère du Tourisme.

Il a également affirmé que des pôles d'excellence ont été créés en coordination avec le ministère de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage au niveau de 15 centres de formation et trois autres relevant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat ainsi que l'Ecole nationale supérieure du tourisme.

Lors de sa visite de travail dans la

wilaya d'Annaba, Abdelkader Benmessaoud a inspecté le projet de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel "Seybouse" ayant une capacité de 500 lits, situé au centre-ville, l'un des plus grands hôtels au niveau national et qui devrait rouvrir ses portes l'année prochaine.

Le ministre a procédé, en outre, à la pose de la première pierre de deux projets d'hôtels 4 étoiles dans le cadre de l'investissement privé, et inauguré deux hôtels dans le centre-ville d'Annaba.

Il a donné, par la suite, le coup d'envoi d'un tour de cyclisme dans la commune de Seraidi, avec la participation des membres de l'association "Vélo Vert", avant d'inspecter le projet de construction d'un hôtel dans cette même commune.

A noter que le parc hôtelier de la wilaya d'Annaba compte actuellement 49 établissements d'une capacité totale de 5.200 lits, qui devrait être renforcé dans les deux prochaines années par la réception de 6.800 lits supplémentaires, pour atteindre, fin 2021, un total de 12.000 lits, selon les informations fournies par les responsables locaux du secteur du tourisme.

ÉCONOMIE AMÉRICAINE

Les ventes au détail en nette hausse en juillet

Les ventes au détail ont augmenté nettement plus qu'attendu aux États-Unis en juillet, une progression qui pourrait apaiser en partie les craintes d'une entrée prochaine en récession de la première économie mondiale, l'une des principales causes des turbulences actuelles sur les marchés financiers.

Le département du Commerce a fait état d'une hausse de 0,7 % des ventes au détail le mois dernier. Les chiffres de juin ont été révisés en légère baisse mais montrent encore une augmentation de 0,3 %, contre +0,4 % annoncé initialement. Les économistes interrogés par Reuters prévoient en moyenne une hausse de 0,3 % en juillet. Par rapport à juillet 2018, les ventes au détail ont augmenté de 3,4 %.

Hors automobiles, carburants, matériaux de construction et services alimentaires, la progression des ventes atteint 1,0 % en juillet après +0,7 % en juin. Cette définition est la plus proche de la composante de la consommation des ménages qui entre dans le calcul du produit intérieur brut (PIB).

Ces chiffres suggèrent donc une bonne tenue de la consommation au début du troisième trimestre même s'il est probable qu'elle ralentisse par rapport au deuxième, durant lequel elle a bondi de 4,3 % en rythme annualisé.

Les dépenses de consommation, qui représentent plus des deux tiers de l'activité économique aux États-Unis, restent en effet soutenues par la faiblesse du chômage, au plus bas depuis près de 50 ans.

R. E.

TIZI-OUZOU, FÊTE DE LA FORGE AU VILLAGE IHITOUSSÈNE

"Le fer et le feu, essence de la vie", thème de la 5^e édition

Placée cette année sous le thème "Le fer et le feu, essence de la vie", la cinquième édition de la fête de la forge a été inaugurée, mardi 6 août au village Ihitoussène dans la commune de Bouzguène, dont l'Histoire se confond avec ce patrimoine local.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, Mourad Lamri, membre de l'association du village "Sebaa Zbar" (Les sept enclumes) et conservateur du musée local, raconte que "toute l'Histoire et la vie du village, fondée par un forgeron arrivé dans la région au 17^e siècle, est marquée par le travail de la forge. Jusqu'à un passé très récent, ses habitants n'ont jamais exercé d'autres métiers, et - Sebaa Zbari - constitue le kit d'outils indispensable pour la table de travail d'un forgeron. Dans le temps, il est offert (le kit d'outils) à tout jeune du village ayant atteint 17 ans pour l'inciter à aller chercher sa subsistance dans des contrées lointaines". Mourad Lamri soulignera en outre que "couvrant toute la région de Kabylie par leur travail, les habitants du village ont également migré et se sont installés à travers tout le pays, notamment, dans l'Est, et la première immigration recensée par les historiens remonte vers le début du 19^e siècle, entre les années 20 et 30". Il explique la raison



de cette ruée de ses ancêtres vers l'Est qui empruntaient le relief montagneux et ingrat de cette partie du pays, de la Soummam jusqu'au pays chaoui, Batna, Khenchela, dans l'est du pays, par le "besoin de ces régions aux reliefs montagneux de s'outiller pour faire face à la nature et pouvoir subsister".

Tandis que dans l'ouest du pays, "où il y a plus de plaines, ces étendues ont toujours été occupées par les colons, que ce soit les Espagnols, les Turcs ou les français", rappelle Mourad Lamri, affirmant que "la ligne jamais franchie par un forgeron du village est Theniet-El-Had, dans la wilaya de Tissemsilt".

La réalité de ce métier est, actuellement, peu reluisante et a beaucoup perdu face à la mécanisation et au grand marché, mais "le retour à l'agriculture de montagne, qui ne peut être satisfaite par la seule industrie, pourra aider, à terme, à la relance de ce métier", souligne, confiant, Farid Hemmar, forgeron de 45 ans exerçant ce métier depuis une vingtaine d'an-

née, natif d'Aïn-M'lila, où ses grands-parents s'étaient installés au début du 20^e siècle. Farid Hemmar est revenu dans le village de ses ancêtres pour perpétuer ce métier qui est la chose qu'il "sait faire", confie-t-il à l'APS, ajoutant qu'il a commencé l'initiation à ce métier dans la boutique de son défunt grand-père, puis avec son père. Il affirmera qu'il ne "peut exercer un quelconque autre métier, c'est dans le sang".

Farid Hemmar a expliqué à l'APS qu'après son service national, il a exercé, pour un temps, à Aïn-M'lila, mais la transformation de la ville avec la prolifération de l'activité de l'importation, a porté un coup au travail de la forge. Tout est importé et vendu à des prix largement plus abordables que les produits forgés localement, même si, côté qualité, les produits d'importation laissent à désirer.

Instituée il y a 5 ans l'objectif de cette fête est de faire connaître ce patrimoine local et essayer ainsi de le sauver de l'oubli.

B. M.

BOUIRA, AMÉLIORATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Octroi d'une enveloppe de 1,3 milliard de dinars

Pour la réalisation prochaine de 38 projets pour renforcer et améliorer le réseau de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes et villages de la wilaya de Bouira, "une enveloppe financière de l'ordre de 1,3 milliard de dinars a été allouée", a indiqué à l'APS le directeur de l'Algérienne des Eaux (ADE), Remdane Haouchène, précisant que la Direction des ressources en eau (DRE) de la wilaya compte "réaliser prochainement 62 projets, dont 38 concernant le renforcement et l'amélioration du réseau de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes et villages".

Selon l'APS, dans un rapport présenté récemment lors d'un conseil de wilaya présidé par le wali Mustapha Limani, la DRE avait précisé que ces projets et opérations toucheront des localités et villages relevant des communes de Aïn-Lahdjar, Aïn-Bessam,

Bouderbala, Zbarbar, Maïlla, Guerrouma, Lakhdaria, Ridane, Dirah, Dechmia, Sour el- Ghozlane, El Hachimia, Saharidj, Chorfa, Ahnif, M'Chedallah, El-Adjiba, Ahl-Laksar. Les communes d'Aomar, Kadiria, El-Mokrani, Souk-Lakhmis, Raouraoua, Bir-Ghbalou, Hadjra Zarga, Taguedit, Mesdour, Bordj-Okhris, Taghzout, Ath-Laâziz, Haizer et Bouira sont aussi concernées par ces opérations lancées durant ce premier semestre 2019.

Ces projets portent notamment sur des travaux de réhabilitation de réseaux de l'alimentation en eau potable et des stations de pompage, ainsi que sur la réalisation de conduites de refoulement, dont la majorité des cahiers de charges établis ont été remis à la Direction de l'administration locale (DAL). Cette enveloppe de 1,3 milliard de dinars a été allouée sur le budget de la Caisse de solidarité et de

garantie des collectivités locales, sur les 45 communes que compte la wilaya de Bouira, 43 municipalités sont alimentées et raccordées aux systèmes des grands transferts des deux barrages de Koudiet-Acerdoune et Tiledit.

La situation s'est beaucoup améliorée par rapport aux années précédentes même si avec quelque 7.000 habitants, la commune de Maïlla souffre toujours d'un manque criant en matière d'eau potable.

D'une capacité de 640 millions de mètres cube, le deuxième plus grand barrage au niveau national, en l'occurrence celui de Koudiet-Acerdoune, est réalisé sur le territoire de cette municipalité montagnaise, où les habitants du chef-lieu restent insuffisamment approvisionnés en eau potable à partir de l'unique source dont dispose la commune.

APS

ALGER

Réalisation de 26 piscines municipales

Le secteur de la jeunesse et des sports sera renforcé par plusieurs projets, à savoir la réalisation de 26 piscines et 2 salles omnisports réparties sur nombre de communes, au titre du budget de la wilaya et des communes.

20 nouvelles piscines à réaliser seront financées sur le budget de la wilaya, tandis que les 6 autres piscines sont enregistrées au titre des budgets communaux. 13 piscines sont en cours de réalisation dans les communes de Ouled-Chebel, Douera, Souidania, Aïn-Taya, Gué-de-Constantine, Reghaïa, Sidi-Moussa, les Eucalyptus, Tessala el-Merdja, Beni-Messous, Ouled-Fayet, Heraoua et Bir-Mourad- Rais.

Le secteur sera également renforcé par d'autres structures sportives, à savoir la réalisation de 2 salles omnisports au niveau des communes de Oued-Koriche et Mohammadia, outre la réalisation d'une salle de sport dans la commune de Heraoua et une maison de jeunes dans la commune d'Aïn-Taya.

M'SILA

Lancement des travaux de dédoublement de la RN 60

Reliant la wilaya de M'sila à la ville de Slatna dans la wilaya de Bordj-Bou-Argeridj, le projet portant sur le dédoublement de la Route nationale 60 dans son segment a été lancé, a annoncé, mi-juillet, le directeur local des Travaux publics, Djameleddine Bouhamed, précisant à l'APS que ce projet "structurant" pour la capitale du Hodna comprend notamment la réalisation de l'évitement de la ville de Hammam Delaa. Il a été confié à trois entreprises pour un délai de réalisation allant de 6 à 12 mois.

Relevant de la commune de Hammam Delaâ, la réalisation d'un ouvrage d'art sur oued Lagnem est prise en charge par une entreprise publique "performante", a souligné Djameleddine Bouhamed, ajoutant que le dédoublement de la RN 60, qui connaît un trafic routier dense avec plus de 18.000 véhicules par jour, constitue une priorité du point de vue de la sécurité routière dans la wilaya de M'sila, considérée comme véritable carrefour vers les wilayas de Bordj-Bou-Argeridj et Bouira en passant par la localité de Sidi-Aïssa.

Pour ce projet, une enveloppe financière de près de 3 milliards de dinars a été allouée, dont la réalisation vise également à réduire le nombre d'accidents sur ce tronçon, à améliorer la qualité de service pour les usagers de la route et à offrir un plan de charges pour les entreprises agréées par le secteur des travaux publics, a fait savoir le directeur local des Travaux publics.

APS

MILA, STATION LOCALE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Production de 30 tonnes de poissons durant le 1^{er} semestre

Dans le cadre de la pêche continentale, une production de près de 30 tonnes de poissons d'eau douce a été pêchée dans la wilaya de Mila, au cours du 1^{er} semestre de l'année 2019.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'ont indiqué les services de la station locale de la pêche et des ressources halieutiques.

Larbi Bekhouche, océanographe et cadre dans cette même station, a, à ce propos, affirmé à l'APS que cette production a été réalisée au niveau du barrage de Beni-Haroun par 3 pêcheurs détenteurs de permis de pêche, indiquant que cette activité est également permise au niveau du bassin versant du barrage de Beni-Haroun, dans la commune de Oued-Athmania et précisant que les espèces de poissons pêchées au niveau de ce barrage sont le carassin, avec le pourcentage le plus élevé, suivi de la carpe royale, du barbot et de la carpe à grande bouche, à moindre proportion



et que le barrage de Beni-Haroun renferme 6 espèces différentes de poissons, dont la carpe argentée et la carpe ordinaire.

La "quantité de poissons produite, durant le semestre dernier, a été transférée vers les wilayas voisines de Mila, en les vendant à des grossistes de Constantine, Skikda et Sétif", a fait savoir Larbi Bekhouche, ajoutant, par ailleurs, qu'"une augmentation de la production de poissons a été enregistrée cette année comparativement à la production de poisson durant la même période de l'année dernière, notam-

ment à la faveur des opérations d'alevinage avec de nouvelles espèces de poissons", annonçant que "les inscriptions sont ouvertes à ceux qui le souhaitent pour bénéficier de licences de pêche et que le projet de réalisation d'un centre de pêche continentale à Mila, dont les travaux sont en cours sur la berge du barrage de Beni-Haroun", dans la région de Ferdjoua, permettra de booster la pêche continentale et contribuer à organiser cette activité.

B. M.

SOUK-AHRAS, CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGES

Récolte de plus de 1,22 million qx de céréales

Plus de 1,22 million quintaux de céréales ont été récoltés dans la wilaya de Souk-Ahras à la fin du mois de juillet, au titre de la campagne moisson-battage de l'actuelle saison agricole, lancée en mi-juin dernier, a indiqué début août, le directeur des services agricoles, Sid-Ahmed Chabah.

Le même responsable a précisé à l'APS que cette "abondante" production est composée entre autres de 740.000 quintaux de blé dur, 262.000 quintaux de blé tendre, ainsi que 216.000 quintaux d'orge.

Les sites de stockage totalisant 16 points avec une capacité de 1 million

de quintaux ont été renforcés par deux (2) autres sites, sur décision du chef de l'exécutif local, Lounes Bouzegza, a-t-on encore détaillé relevant que ces deux nouveaux points sont d'une capacité de stockage de 60.000 quintaux de céréales.

Aussi, d'importantes quantités de céréales ont été transférées dans des points de collecte au niveau des wilayas de Tébessa, Annaba, Khenchela et Oum el-Bouaghi, avec l'objectif de faire face au déficit dans les aires de stockage et garantir la récolte de la plus grande quantité possible de céréales. La Direction des ser-

vices agricoles a mobilisé 25 nouvelles moissonneuses-batteuses ajoutées aux 500 existantes, afin de garantir le bon déroulement de cette campagne de récolte. 70 autres engins seront acquis dans le cadre du financement du Fonds de soutien de l'agriculture.

Une récolte de 1,5 million quintaux de céréales est attendue jusqu'à la fin de la campagne, soit une augmentation par rapport à la précédente saison marquée par la récolte de 1,1 million quintaux de céréales.

APS

OUM EL-BOUAGHI

Dotation des centrales électriques de systèmes de monitoring

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a indiqué que les centrales électriques à l'échelle nationale seront dotées "prochainement" d'un système de monitoring devant permettre "une meilleure supervision de l'activité de ces équipements stratégiques".

"Le système monitoring est indispensable pour surveiller, rapporter et alerter les fonctionnements normaux et anormaux des activités des centrales électriques et assurer la sécurité des équipements", a expliqué le ministre lors de l'inspection de la cen-

trale électrique de la commune de F'kirina. Il a ajouté que le système de monitoring, dont doit être dotées les centrales électriques, constitue "une console de supervision", qui regroupe et synthétise toutes les informations et permet une visibilité sur le système d'information des équipements, de prévenir les pannes et de les anticiper. Mettant l'accent à cette occasion sur l'importance de la centrale de F'kirina d'une capacité de 200 MW dans l'amélioration du service d'approvisionnement en électricité au profit de la

population d'Oum el-Bouaghi, le premier responsable du secteur a souligné l'intérêt de relancer des investissements industriels et agricoles dans la région.

Le ministre de l'Énergie s'est également rendu dans la localité d'El-Medfoun, située à 5 km à l'est du chef-lieu de wilaya, où il a inauguré une station de service Naftal dotée de toutes les commodités répondant aux besoins des usagers de la route dans la région.

APS

BATNA

2^e édition de l'Université d'été

Plus de 400 scientifiques, chercheurs et doctorants ont participé à la 2^e édition de l'Université d'été, qui s'est tenue du 28 juillet dernier au 3 août 2019 à l'université Mustapha-Benboulaïd - Batna 2.

Cette édition a enregistré la participation de 19 compétences illustres de notre diaspora et 3 experts étrangers, qui ont animé des conférences et encadrent des ateliers au profit de 360 chercheurs et doctorants et 46 formateurs.

Organisée par la Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST), en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et le consulat général d'Algérie à New York, d'une part, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'université de Batna. D'autre part, cette nouvelle édition a traité de différentes thématiques.

Parmi les thématiques retenues ont figuré les énergies renouvelables, la biologie, biotechnologies et l'imagerie médicale, le génie civil et l'architecture.

Ce rendez-vous scientifique vise à faire bénéficier les scientifiques et chercheurs en Algérie des dernières avancées de la science, en privilégiant des travaux d'échanges de pratiques, de recherche et de supervision.

Selon la même source, l'objectif est de mettre en synergie les diverses compétences et d'asseoir un réseau de relations privilégiées entre la communauté scientifique en Algérie et celle établie à l'étranger, en perspective de futurs projets de partenariat devant contribuer au développement de notre pays.

Une cérémonie de remise d'attestations aux participants a été organisée à l'issue de cette formation.

Cet événement scientifique, le 2^e du genre, s'est inscrit dans le cadre de l'initiative louable visant la consolidation des liens des membres de la communauté nationale à l'étranger avec leur pays d'origine, à travers la réalisation de projets viables et diversifiés dans le cadre d'universités d'été qui seront pérennisées et généralisées aux autres wilayas du pays.

APS

PAKISTAN

Hausse des tensions sur la ligne de contrôle avec l'Inde



Les tensions s'accroissent sur la ligne de contrôle qui sépare le Pakistan de l'Inde. Des échanges de tirs hier ont en effet coûté la vie à des soldats pakistanais.

C'est ce qu'a fait savoir le porte-parole de l'armée pakistanaise. Il indique que des soldats indiens ont aussi été tués. Ces informations ont été démenties par les autorités indiennes. C'est le premier incident du genre depuis que l'Inde a révoqué le statut autonome de la partie du Cachemire qu'il administre. Le porte-parole de l'armée pakistanaise s'est exprimé jeudi 15 août dans des tweets. Il accuse les forces de sécurité indiennes d'avoir intensifié les tirs sur la ligne de contrôle et d'avoir violé une nouvelle fois le cessez-le-feu en vigueur

sur cette ligne qui sépare l'Inde du Pakistan et qui coupe le territoire du Cachemire en deux. Des échanges de tirs intermittents sont toujours en cours, écrivait-il en fin de journée. Cet incident à cette frontière sous tension n'est pas une surprise.

Avant même que l'Inde ne décide d'annuler le statut spécial autonome de la partie du Cachemire qu'il administre le 5 août dernier, les tensions s'étaient déjà intensifiées sur la ligne de contrôle. Cela faisait plusieurs semaines que cela durait. Les autorités pakistanaises avaient même accusé l'Inde d'utiliser des bombes à sous-munitions contre les populations vivant près de la ligne de contrôle. Mais c'est vrai que dans ce contexte de tensions diplomatiques lié au Cachemire, la ligne de contrôle est encore, et plus que jamais une frontière.

La question du Cachemire sera au cœur d'une session à huis clos du

conseil de sécurité de l'ONU. C'est justement ce que réclamait le Pakistan depuis le 5 août dernier. Les autorités pakistanaises ont appelé à de multiples reprises la communauté internationale à intervenir.

Le ministre des Affaires étrangères pakistanaise s'était entretenu par téléphone avec Federica Mogherini, la cheffe de la diplomatie européenne. Il s'était rendu en Chine pour rencontrer son homologue. La Chine et le Pakistan sont deux pays amis en raison des importants partenariats économiques qui les lient.

C'est justement la Chine qui aurait demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de se saisir du dossier cachemirien. Ce que la presse locale rapporte ici c'est que le ministre des affaires étrangères pakistanaise aurait écrit un courrier à la présidente du Conseil de sécurité de l'Onu.

CORÉE DU SUD

Manifestations antijaponaises à Séoul

Des milliers de Coréens se sont réunis mercredi 15 août dans le centre de Séoul pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance de leur pays... et pour protester contre la politique du gouvernement japonais du Premier ministre Shinzo Abe.

Des tambours, des punching-balls à l'effigie du Premier ministre japonais Shinzo Abe, et des imperméables pour se protéger de la pluie. Sur la grande place Ganghwamun, à Séoul, les manifestants sont venus de toute la Corée pour crier leur colère face à un

gouvernement nippon accusé de révisionnisme. "Malgré tous ses crimes commis dans le passé, le Japon refuse d'offrir des excuses sincères. Je suis en colère, très en colère !", dit Seo Won-cheol, un homme de 52 ans.

Tokyo a récemment infligé des sanctions économiques contre Séoul, après que la Cour suprême de Corée a condamné des entreprises japonaises à verser des indemnités à des Coréens victimes de travail forcé pendant la guerre. Ces représailles commerciales nippones suscitent une immense

vague de colère en Corée, et un grand mouvement de boycott.

À quelques pas seulement, sur la même place divisée en deux, des milliers de membres d'organisations conservatrices manifestent aussi. Eux accusent au contraire le gouvernement sud-coréen de trop insister sur la question coloniale japonaise.

La soirée s'est conclue par des milliers de bougies allumées dans la nuit par les manifestants anti-Shinzo Abe.

SOUDAN

Le nouveau Premier ministre Abdalla Hamdok confirmé le 20 août

Bientôt un nouveau Premier ministre au Soudan. Son nom a été choisi ce jeudi 15 août par les représentants des protestataires à qui revenaient cette prérogative. Abdalla Hamdok c'est son nom doit être confirmé mardi 20 août par le Conseil souverain, le nouvel organe de transition.

Le choix de l'Alliance pour la liberté et le changement s'est porté sur un haut fonctionnaire international. Économiste de carrière, Abdalla Hamdok occupait jusqu'à l'année dernière le poste de vice-secrétaire de la commission économique pour l'Afrique à l'Onu.

C'est manifestement à l'unanimité qu'il a été désigné ce jeudi pour diriger le futur gouvernement de transition. Une équipe dans laquelle les civils occuperont une place prépondérante puisqu'ils devraient être au nombre de 18. Seuls deux ministères seront du domaine réservé des militaires, la Défense et l'Intérieur.

Le choix d'Abdalla Hamdok devrait être officialisé mardi prochain. Le dernier mot revient en effet au Conseil souverain qui doit diriger la transition. Un organe qui sera formé ce dimanche 18 août, au lendemain de la cérémonie de signature de l'accord global fixant les modalités de la transition et le partage du pouvoir entre civils et militaires.

L'accord a été trouvé ces dernières semaines après huit mois d'un bras de fer qui a fait plus de 250 victimes dans le rang des manifestants. L'accord prévoit d'ailleurs la création d'un Comité d'investigation indépendant pour que les auteurs de la répression répondent de leurs actes.

SYRIE

L'armée se rapproche de la ville clé de Khan Cheikhoun

L'armée syrienne poursuit sa progression au sud de la province d'Idlib où les terroristes opposent une farouche résistance. Mercredi, ils ont abattu un avion des forces aériennes syriennes et ont capturé le pilote.

L'objectif de l'armée syrienne est de prendre en tenaille la ville stratégique de Khan Cheikhoun, contrôlée par les jihadistes de Hayat Tahrir al-Cham (HTS), l'ancienne branche d'al-Qaïda, en Syrie, et de se rapprocher de l'autoroute internationale Damas-Alep.

La puissance de feu déployée illustre la détermination des troupes gouvernementales, massivement soutenue par l'aviation russe, à atteindre ce but : 190 raids aériens et 800 tirs d'obus et de roquettes en 24 heures.

Jeudi, l'armée syrienne, qui a encore pris cinq localités, n'était plus qu'à 3 kilomètres au nord-ouest de Khan Cheikhoun.

Les terroristes et les rebelles pro-turcs enchaînent les contre-attaques pour tenter de stopper, ou tout au moins de freiner, l'avancée de l'armée syrienne.

Les combats les plus acharnés se déroulent autour des collines, qui donnent à ceux qui les contrôlent un avantage décisif sur le champ de bataille.

LIGUE 1(1RE JOURNÉE)

Une première historique pour Magra



FOOT/INFRASTRUCTURES :

l'homologation des stades, l'éternel casse-tête



FOOTBALL, 1^{RE} JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS

Une première historique pour Magra

L'USM Alger, champion sortant, a réussi ses débuts en battant jeudi soir à domicile l'ES Sétif (2-1), dans le cadre de la 1^{re} journée du championnat de Ligue 1 de football.

La première journée a été également marquée par la victoire historique du promu NC Magra, pour sa première apparition parmi l'élite. En match disputé à huis clos, la formation de Soustara a raté l'occasion de prendre l'avantage dès la 4^e minute de jeu. Meftah a raté un Penalty, arrêté par Daâs. Peu après la demi-heure de jeu, Bouguelmouna ouvre le score, suite à une bévée monumentale du gardien de but usmiste Mohamed Lamine Zemmamouche qui a relâché la balle (33'). Les visiteurs auraient pu faire le break et se mettre à l'abri, mais Bouguelmouna rate à son tour un penalty (44'). Un ratage fatal puisque le club algérois a réussi dans la foulée à égaliser par Meftah (45'+1). Dans le temps additionnel, le transfuge de l'USM Annaba Khemaïssia, s'est transformé en buteur providentiel en offrant une victoire inespérée à l'USMA (90'+2). Dans la confrontation des promus, le NC Magra a réussi ses débuts parmi l'élite en s'imposant à Sétif, à huis clos, face à l'ASO Chlef (1-0), grâce à un but signé



Boulanceur (36'), qui devient le premier buteur du club en Ligue 1. L'autre promu, l'US Biskra, n'a pas raté l'occasion d'engranger le gain du match, en disposant devant son public du Paradou AC (1-0). L'unique but de la partie a été marqué par Messaâdia (12'). Les joueurs du PAC ont raté un nombre important d'occasions, qui auraient pu leur permettre de revenir avec un meilleur résultat de la capitale des Zibans. Au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, le CR Belouizdad tenait une victoire précieuse face au CABB Arreridj, avant d'abdiquer en fin de match. Selmi a donné l'avantage au Chabab (18'), avant que le ren-

trant Derouache n'égalise en fin de partie (85'). Mustapha Djalit, qui a mis fin à sa carrière de joueur en mai dernier, a réussi ses débuts sur le banc de la JS Saoura, vainqueur à domicile devant Le CS Constantine (1-0). Sid-Ali Yahia Chérif a surgi à la 50^e minute pour permettre à la formation de Béchar de démarrer la nouvelle saison du bon pied. En ouverture de cette première journée, la JS Kabylie, vice-champion d'Algérie, s'est contentée d'un match nul (0-0) face au NA Hussein-Dey au stade du 1^{er}-Novembre d'El-Harrach. Les Canaris auraient pu prétendre à la victoire face à une équipe du Nasria, dont l'effectif a été largement remanié cet été.

Cette journée inaugurale s'est poursuivie hier vendredi avec au programme un seul match entre le MC Alger et l'AS Ain M'ilia, au stade olympique du 5-Juillet à 21h. Le dernier match mettra aux prises aujourd'hui samedi le MC Oran et l'USM Bel-Abbès, dans un derby de l'Ouest indécis, prévu au stade Ahmed-Zabana d'Oran à 20h45.

Résultats partiels des rencontres de la 1^{re} journée
NA Hussein-Dey - JS Kabylie 0-0
NC Magra - ASO Chlef 1-0
USM Alger - ES Sétif 2-1
JS Saoura - CS Constantine 1-0
CABB Arreridj - CR Belouizdad 1-1
US Biskra - Paradou AC 1-0

EN DE FOOTBALL, HAUSSE DE LA COTE DES INTERNATIONAUX ALGÉRIENS

Bennacer, l'attraction

Sacrés champions d'Afrique à la Can-2019 disputée en Égypte, les joueurs de la sélection algérienne de football sont très convoités sur le marché européen en cette période de transferts d'été, tandis que d'autres ont choisi le Golfe pour une fin de carrière paisible. Pas moins de 5 joueurs retenus pour le dernier tournoi continental ont changé de clubs cet été. Il s'agit de Mehdi Tahrat (RC Lens/France vers Abha/Arabie saoudite), Mehdi Abeid (Dijon/France vers Nantes/France), Ismaël Bennacer (Empoli/Italie vers Milan/Italie), Yacine Brahimi (Porto/Portugal vers Al-Rayyane/Qatar) et Ramy Bensebaini (Stade Rennais/France vers Monchengladbach/Allemagne).

S'il y a un transfert qui a fait le buzz, c'est incontestablement celui de Bennacer (21 ans), désigné meilleur joueur de la Can-2019, qui vient de rejoindre le très prestigieux club lombard pour un contrat de cinq ans. Le dernier départ en date est celui de Bensebaini (24 ans), qui a préféré opter pour la Bundesliga par la porte de Gladbach, 5^e au classement final du précédent exercice. Formé à l'Académie Jean-Marc-Guillou (JMG) du Paradou AC, le natif de Constantine est en train de poursuivre son ascension après avoir évolué en Belgique et en France.

Le milieu défensif Mehdi Abeid, titularisé une seule fois à la CAN-2019 face à la Tanzanie (3-0) lors de la 3^e et dernière journée de la phase de poules, est devenu "Canari" pour 3 ans en rejoignant le FC Nantes, dirigé désormais sur le banc par l'ancien sélectionneur national Christian Gourcuff. Le défenseur central Mehdi Tahrat et le milieu offensif Yacine Brahimi ont choisi d'aller monnayer leur talent respectivement à Abha et Al-Rayyane, eux qui sont proches de la trentaine. Ce duo pourrait être rejoint par le milieu défensif Adlène Guediouara, attendu mercredi à Doha pour passer sa visite médicale et s'engager avec Al-Gharrafa. Agé de 34 ans, Guediouara va probablement racrocher les crampons dans le petit émirat du Golfe, après avoir fait l'essentiel de sa carrière en Angleterre. D'autres champions d'Afrique sont susceptibles de changer d'air cet été. On cite notamment Youcef Atal (OGC Nice/France), convoité par le Paris SG (France), Aïssa Mandi (Betis Séville/Espagne), dans le viseur de Naples (Italie) et Hicham Boudaoui (Paradou AC), en route vers le club belge de Charleroi. Départ imminent également pour Mehdi Zeffane, en fin de contrat avec le Stade Rennais et Adam Ounas, qui a bénéficié d'un bon de sortie du Napoli.

Enfin, l'attaquant Islam Slimani, meilleur buteur en activité de l'équipe nationale (27 buts), est revenu à Leicester City (Angleterre), après la fin de son prêt pour une saison à Fenerbahçe (Turquie). Aucun club ne s'est manifesté officiellement pour s'attacher les services de l'ancien buteur du CR Belouizdad.

INFRASTRUCTURES DE FOOTBALL

Homologation des stades, l'éternel casse-tête chinois

A la veille du coup d'envoi de la saison footballistique 2019-2020, la problématique de l'homologation de certains stades refait surface comme à l'orée de chaque exercice, au moment où les autorités clament haut et fort la capacité de l'Algérie à abriter à court terme la Coupe d'Afrique des nations.

Neuf années après l'instauration du professionnalisme en 2010, certains clubs se trouvent souvent dans l'obligation de lever les réserves formulées par la commission d'audit des stades, au risque tout simplement de devoir accueillir leurs adversaires en dehors de leurs bases. Si sur le plan national, des stades comme le 20-Août-1955 ou Omar-Hamadi d'Alger sont homologués pour abriter les rencontres du championnat, ils n'ont pas reçu l'aval de la Confédération africaine de football (Caf) pour accueillir des matchs des compétitions continentales interclubs. De ce fait, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés respectivement en Coupe de la Confédération africaine et en



Ligue des champions, joueront leurs rendez-vous continentaux au stade olympique du 5-Juillet. Pour la saison 2019-2020, pas moins de cinq formations des deux Ligues professionnelles ne savent plus à quel saint se vouer, puisque leurs stades n'ont pas été homologués pour le moment par l'instance dirigeante de la compétition. Le nouveau promu parmi l'élite, le NC Magra, est appelé à recevoir l'ASO Chlef dans une autre enceinte lors de la journée inaugurale de la Ligue 1, prévue à partir de jeudi. La situation est plus préoccupante en Ligue 2 puisque pas moins de quatre clubs se retrouvent contraints de jouer ailleurs, en l'occurrence l'OM Arzew, l'Amel Bou Saâda, le RC Arbaâ et l'USM El-Harrach. Le cas du stade du 1^{er}-Novembre de Mohammadia, jardin fétiche de l'USMH, revient d'une manière récurrente à l'approche de chaque

nouvelle saison. En 2017-2018, le club banlieusard a été contraint de jouer pratiquement la phase aller en dehors de ses bases et les conséquences ne se sont pas fait attendre. Au terme de l'exercice en question, l'USMH est reléguée en Ligue 2 après avoir entamé la saison au 20-Août-1955, ne grignotant qu'un seul point au terme des six premières journées. En 2018-2019, le stade d'El-Harrach est homologué, à la surprise générale, avant même l'entame de la Ligue 2, avant un retour à la case départ cet été.

Les nouveaux stades tardent à voir le jour

Lancés depuis plusieurs années, les travaux des nouveaux stades de Baraki, Douéra, Oran et Tizi-Ouzou, n'ont pas encore été achevés, au grand dam des clubs algériens qui auraient pu trouver de nouveaux espaces de rechange.

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Un acquis pour l'Algérie à préserver

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui, a affirmé mardi à Oran, que "l'équipe nationale de football qui a gagné la coupe d'Afrique des nations dans sa dernière édition, est devenue un des acquis pour l'Algérie qui mérite d'être préservé". En réponse aux questions des journalistes, dont celles liées "aux échos" concernant le départ de coach national, Djamel Belmadi, le ministre a indiqué durant sa visite à Oran, qu'"il faut qu'on soit conscient que ce qui a été réalisé par l'équipe nationale est l'un des

acquis de la nation algérienne qui mérite d'être préservé et qui nécessite qu'on assure sa stabilité". Il a estimé que cette allégation "n'est rien d'autre que du bruit, sans contenu, et une tentative vaine de ses détracteurs visant à créer des problèmes imaginaires au sein de l'équipe nationale qui a réalisé un exploit historique sous la houlette de Djamel Belmadi, un coach qui a démontré son haut niveau de professionnalisme". M. Bernaoui a appelé les médias et les utilisateurs de réseaux sociaux à participer à la préservation de cet "précieux"

acquis national, ajoutant qu'"il appartient à nous tous, de l'appuyer et de renforcer sa stabilité jusqu'à ce qu'il réalise plus de résultats et de succès". Il a déclaré à ce propos : "Nous aspirons à ce que Belmadi puisse réaliser d'autres exploits dans les compétitions internationales prochaines notamment se qualifier et réaliser des résultats en coupe du monde". Le ministre a souligné, dans une conférence de presse, l'importance des taux d'avancement des travaux des projets de quatre stades de football, à l'instar de ceux d'Oran, de

Dans sa dernière intervention devant les médias, Réda Doumi, conseiller du ministre chargé des infrastructures au ministère de la Jeunesse et des Sports, a indiqué que l'état d'avancement global du chantier du stade de Baraki a atteint 85%, alors qu'il était à 65% en février 2017. Selon le même responsable, cette enceinte devrait être réceptionnée entre mars et juin 2020, au même titre que celle de Tizi-Ouzou. Le stade de Douéra est en re vanche à 40% et serait opérationnel à la fin de la prochaine année, d'après Doumi. Confrontés à des arrêts à répétition, dus notamment à la bureaucratie et aux coûts de réalisation revus à la hausse, ces stades auraient pu constituer une bouffée d'oxygène pour les clubs et éviter l'éternel casse-tête chinois de l'homologation qui met ces derniers et la Ligue de football professionnel dans l'embarras. D'ici à la fin des travaux, les clubs algériens continueront de disputer leurs rencontres dans des stades qui n'offrent pas toutes les commodités nécessaires, que ce soit aux joueurs ou bien aux supporters, pour le malheur du football national.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

Palmarès avant le coup d'envoi de la saison 2019-2020

Le Palmarès Du Championnat D'Algérie De Football Avant Le Coup D'envoi De La Saison 2019-2020 De La Ligue 1 Mobilis, Prévu Jeudi:

1962-1963 : USM Alger
1963-1964 : USM Annaba
1964-1965 : CR Belcourt (CRB)
1965-1966 : CR Belcourt (CRB)
1966-1967 : NA Hussein-Dey
1967-1968 : ES Sétif
1968-1969 : CR Belcourt (CRB)
1969-1970 : CR Belcourt (CRB)
1970-1971 : MC Oran
1971-1972 : MC Alger

1972-1973 : JS Kawkabi (JSK)
1973-1974 : JS Kawkabi (JSK)
1974-1975 : MC Alger
1975-1976 : MC Alger
1976-1977 : JE Tizi-Ouzou (JSK)
1977-1978 : MP Alger (MCA)
1978-1979 : MP Alger (MCA)
1979-1980 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1980-1981 : RC Kouba
1981-1982 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1982-1983 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1983-1984 : GCR Mascara (GCM)
1984-1985 : JE Tizi-Ouzou (JSK)
1985-1986 : JE Tizi-Ouzou (JSK)
1986-1987 : EP Sétif (ESS)

1987-1988 : MP Oran (MCO)
1988-1989 : JE Tizi-Ouzou (JSK)
1989-1990 : JS Kabylie
1990-1991 : MO Constantine
1991-1992 : MC Oran
1992-1993 : MC Oran
1993-1994 : US Chaouia
1994-1995 : JS Kabylie
1995-1996 : USM Alger
1996-1997 : CS Constantine
1997-1998 : USM El-Harrach
1998-1999 : MC Alger
1999-2000 : CR Belouizdad
2000-2001 : CR Belouizdad
2001-2002 : USM Alger
2002-2003 : USM Alger

2003-2004 : JS Kabylie
2004-2005 : USM Alger
2005-2006 : JS Kabylie
2006-2007 : ES Sétif
2007-2008 : JS Kabylie
2008-2009 : ES Sétif
2009-2010 : MC Alger
2010-2011 : ASO Chlef
2011-2012 : ES Sétif
2012-2013 : ES Sétif
2013-2014 : USM Alger
2014-2015 : ES Sétif
2015-2016 : USM Alger
2016-2017 : ES Sétif
2017-2018 : CS Constantine
2018-2019 : USM Alger.

JEUX AFRICAINS 2019 DE HANDBALL

Défaite de l'équipe nationale (B) face au Club Africain (26-24)

L'équipe nationale masculine (B) de handball s'est inclinée en amical, mercredi soir, devant le Club Africain de Tunis sur le score de 26-24 (mi-temps:10-13) en marge du stage préparatoire à Nabeul (Tunisie), en vue de la 12^e édition des Jeux africains, prévue du 19 au 31 août au Maroc. Les joueurs de l'entraî-

neur Djallel-Eddine Harous disputeront deux autres tests amical, mercredi soir, devant le Club Ksour Essaf et vendredi face à l'ES Sahel. Le match de l'ES Sahel était programmé mardi mais le staff technique national a décidé de le reporter après l'arrivée tardive de la délégation algérienne en Tunisie. Le club de

Sousse parle de son côté carrément d'une annulation de la rencontre. Dès sa prise de fonctions, le staff technique a convoqué 25 joueurs dont la majorité ont moins de 21 ans, auxquels s'ajoutent des éléments d'expérience pour encadrer le vestiaire, à l'image du gardien de but du GS Pétroliers et de l'équipe A,

Abdallah Benmenni. Les joueurs de l'équipe première ont été laissés à la disposition du nouveau sélectionneur, le Français Alain Portes, pour le premier stage de préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations-2020 en Tunisie. La sélection féminine prendra également part aux Jeux africains.

LA JUVE VEUT
DÉGRAISSERMonaco prêt
à en profiter

Mis sur le marché par la Juventus Turin dans le cadre de son opération dégraissage, le défenseur central Daniele Rugani et le milieu de terrain Blaise Matuidi sont annoncés dans les petits papiers de l'AS Monaco, en passe d'accélérer sur ces dossiers. Wissam Ben Yedder officialisé, Tiémoué Bakayoko espéré, Mauro Icardi envisagé : c'est l'ébullition en ce moment du côté de l'AS Monaco ! Piqué par sa déroute initiale contre l'Olympique Lyonnais (0-3) pour la reprise de la Ligue 1, le club princier s'active dans tous les sens. Et il a notamment flairé plusieurs bons coups à réaliser du côté de la Juventus Turin. En effet, le cadreur de Série A a entamé une vaste opération dégraissage pour réduire sa masse salariale. Par conséquent, plusieurs joueurs se retrouvent sur le marché des transferts, dont le défenseur central Daniele Rugani (25 ans) et le milieu de terrain Blaise Matuidi (32 ans). Ce mercredi, *La Gazzetta dello Sport* indique que l'ASM a commencé à accélérer sur ces dossiers, évalués respectivement par leur club actuel à 25 millions d'euros pour le Français et 30 M€ pour l'Italien. A priori, le champion de France 2017 a un vrai coup à jouer concernant Rugani. En effet, la Vieille Dame n'est pas du tout satisfaite des propositions de l'AS Rome (prêt payant avec une option d'achat), elle aussi sur les rangs, et elle ouvre grand la porte à Monaco. L'arrivée du Transalpin ne ferait pas de mal à une charnière centrale fragilisée par la méforme prolongée de Kamil Glik et par le manque d'expérience de Benoît Badiashile et Jonathan Panzo. Quant à Matuidi, malgré le poids des années, il continue de prouver semaine après semaine qu'il reste un élément travailleur et très précieux. *La Gazzetta dello Sport* assure que le natif de Toulouse se trouve actuellement en réflexion quant à la piste monégasque. D'un côté, le Tricolore pourrait s'avérer difficile à convaincre étant donné son attachement au Paris Saint-Germain, qui semble représenter la seule destination envisageable pour lui en L1. Mais d'un autre côté, la Juve le pousse vers la sortie et ne lui laisse pas trop le choix. Si elle parvient à rapatrier le champion du monde 2018, l'ASM réaliserait en tout cas un très gros coup.

PARIS-SAINT-GERMAIN

Le club voulait récupérer
Dembélé pour Neymar, mais...

En discussions avec le FC Barcelone pour un éventuel transfert de l'attaquant Neymar, le Paris Saint-Germain était séduit par la possibilité de récupérer l'ailier des Blaugrana Ousmane Dembélé. Mais la porte n'a jamais été ouverte pour l'international français.

Ousmane Dembélé avait été ciblé par le PSG. Pour le moment, les négociations entre le Paris Saint-Germain et le FC Barcelone pour un transfert de Neymar se trouvent dans l'impasse. Malgré l'effort réalisé par le PSG, qui accepte désormais l'intégration de joueurs en échange dans une éventuelle opéra-

tion, les Blaugrana se montrent incapables de payer les 100 millions d'euros réclamés en cash par les Parisiens. Et même sur les joueurs concernés par ce deal, les deux formations ne parviennent pas à s'entendre. En effet, Paris a proposé de récupérer le latéral droit Nelson Semedo et le milieu offensif Philippe Coutinho. Mais le Barça n'a pas voulu sacrifier le Portugais... Cependant, initialement, le PSG avait une autre idée en tête. Selon les informations du quotidien *L'Equipe* ce vendredi, le champion de France avait envie de récupérer l'ailier du Barça Ousmane Dembélé dans un deal concernant Neymar ! Apprécié depuis plusieurs années par le président parisien Nasser Al-Khelaïfi, l'ancien Rennais a été ainsi ciblé par le directeur sportif Leonardo, également convaincu par son talent. Par le biais du dirigeant brésilien, mais aussi de

son entraîneur Thomas Tuchel, le PSG a ainsi avancé ses pions sur ce dossier en nouant des premiers contacts avec le champion du monde de 22 ans, qui a eu le technicien allemand comme coach à Dortmund. Mais très rapidement, Dembélé a refroidi les ardeurs du PSG en étant fidèle à sa ligne de conduite adoptée cet été face aux approches de Liverpool et du Bayern Munich : il veut rester au Barça pour s'imposer. Dans tous les cas, le PSG n'a jamais vraiment eu l'opportunité de récupérer le Tricolore. Lors des discussions avec le Barça, le champion d'Espagne n'a jamais proposé Dembélé. Sans surprise, le natif de Vernon figure toujours dans les plans pour le futur des Catalans, qui n'ont donc pas l'intention de le laisser partir, même pour récupérer Neymar. Dommage pour Paris... 0

OGC NICE

Augustin se rapproche pour 20... M€

Bloqué dans son mercato d'été en raison du rachat imminent de la part de l'homme d'affaires britannique Jim Ratcliffe, l'OGC Nice a bien l'intention de frapper fort sur la fin de cette période des transferts. Pour environ 20 millions d'euros, le buteur du RB Leipzig Jean-Kevin Augustin devrait ainsi débarquer chez les Aiglons. Sur ce mercato d'été, le Gym a pour l'instant seulement recruté le jeune Khephren Thuram. Et pourtant, les Aiglons disposent de grandes ambitions avec le rachat imminent de la part de l'homme d'affaires britannique Jim Ratcliffe. Mais tant que la vente n'a pas été totalement bouclée, les actuels propriétaires sino-américains refusent de prendre le moindre risque en s'engageant sur de futurs transferts.

Et du coup, plusieurs dossiers importants sont en attente... Ainsi, comme prévu depuis plusieurs semaines, Nice devrait bel et bien enregistrer l'arrivée en prêt, avec une option d'achat fixée à 20 millions d'euros, de l'ailier de Naples Adam Ounas. Mais il ne s'agit pas du seul dossier quasiment bouclé par le Gym ! En effet, selon les informations du quotidien *L'Equipe* ce vendredi, l'OGCN va récupérer l'avant-centre Jean-Kevin Augustin en provenance du RB Leipzig ! Même si les détails de cette possible opération ne sont pas encore connus, les Aiglons pourraient déboursier environ 20 millions d'euros pour s'attacher les services de l'ancien Parisien. A la recherche d'un buteur, l'entraîneur des Aiglons Patrick Vieira s'est renseigné

sur Augustin et a été totalement convaincu par son profil. De son côté, le français de 22 ans a été séduit par la perspective d'incarner le nouveau projet niçois. Encore des renforts attendus En misant 20 M€ sur un jeune talent, Nice affichera en tout cas ses ambitions. En Ligue 1, les équipes capables de réaliser un tel investissement sont rares. Surtout qu'Augustin et Ounas ne sont pas les deux seuls joueurs attendus dans la dernière ligne droite de cette période des transferts. Dans l'idéal, Nice souhaite également recruter un latéral gauche, un milieu et un ailier en plus. Les noms de Dalbert (Inter Milan), d'Orel Mangala (Stuttgart) et d'Alexis Claude-Maurice (Lorient) sont notamment évoqués.

FESTIVAL NATIONAL DU RAÏ

Une trentaine d'artistes attendue à Sidi Bel-Abbès

Le Festival sera marqué par la tenue d'une série de conférences et rencontres portant sur la musique et la chanson raï tandis que la soirée de clôture se distinguera par de jeunes chanteurs, issus des quatre coins du pays.

La 11^e édition du Festival national de la chanson raï, dont le coup d'envoi a été donné jeudi soir à Sidi Bel-Abbès, prévoit la participation de plus de 30 artistes, a-t-on appris de son commissaire, l'artiste Mohamed Bousmaha.

Le même interlocuteur a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les "préparatifs ont été entièrement parache-



vés, notamment ceux ayant trait à la logistique, aux côtés techniques et artistiques, et administratifs, et ce, en coordination avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), pour assurer la meilleure ges-

tion de cette manifestation" qu'abritera la maison de la culture Kateb-Yacine.

Le ton de la cérémonie d'ouverture sera donné par un groupe d'artistes, à l'instar de la troupe Raïna Raï, Djamel

Milano, Cheb Mahfoud, Mohamed El Abbassi, Cheb Hassan, Chebba Fati, Cheb Amine et Cheikh Naam.

L'évènement sera marqué par la tenue d'une série de conférences et rencontres portant sur la musique et la chanson raï tandis que la soirée de clôture se distinguera, au grand bonheur du public, par de jeunes chanteurs, issus des quatre coins du pays.

Il est prévu, en marge de cette manifestation de quatre (4) jours, l'organisation d'une journée d'études sur la musique et la chanson raï, qui devait se tenir le vendredi, à la salle de cinéma Amarna pour faire connaître le raï, depuis ses débuts, et son évolution. Le Festival national de la chanson raï est organisé sous l'égide du ministère de la Culture, en collaboration avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins.

25^E FESTIVAL DU CINÉMA DE SARAJEVO

"Abou Leïla" de Amine Sidi Boumediene au programme

Le long métrage de fiction, *Abou Leïla* de Amine Sidi Boumediene a été programmé hors compétition au 25^e Festival du cinéma de Sarajevo (Bosnie Herzégovine) prévu du 16 au 23 août, annoncent les organisateurs. Coproduction, algéro-franco-qatarie de 140 mn, *Abou Leïla* revient sur les événements tragiques des années 90, à travers l'histoire des jeunes Samir et Lotfi qui traquent dans le désert algé-

rien, Abou Leïla, un dangereux terroriste.

Programmé le mois de mai dernier au 72^e Festival de Cannes dans la section Semaine de la critique, *Abou Leïla* est le premier long métrage de Amine Sidi Boumediene, après ses deux courts métrages, *Demain l'Algérie* et *El Daïra*.

53 films, entre longs métrages et documentaires, sont en compétition

au 25^e Festival de Sarajevo auquel prennent part des réalisateurs et des acteurs de renommée mondiale.

Fondé en 1995 pour briser l'embargo des forces serbes sur la ville de Sarajevo, le Festival du cinéma de Sarajevo, considéré parmi les plus importants dans les pays des Balkans vise à promouvoir le septième Art dans la régions du sud-est de l'Europe, de la Turquie et du Caucase.

2^E FESTIVAL MÉDITERRANÉEN DE THÉÂTRE

L'association Raouafed invitée en Tunisie

L'association culturelle Raouafed pour l'art et le théâtre a "été sélectionné pour prendre part au 2^e Festival méditerranéen du théâtre prévu du 24 au 31 août dans plusieurs villes tunisiennes", annoncent les organisateurs Raouafed pour l'art et le théâtre, activant dans la ville de Béchar, présentera en Tunisie sa dernière pièce de théâtre *Chkoun yesmâa chkoun?* (qui écoute qui?), mise en scène par Habib Medjahri, et dévoilée récemment à Alger lors des 9^{es} Journées du théâtre du Sud. Dans un registre tragico-mique, la pièce, écrite par Abdelkader Aarouche en 1992, met en avant le phénomène de la corruption et les différents abus résultant de l'absence de communication à travers l'histoire d'une paysanne accusée d'avoir laissé sa chèvre paître dans les terre du sultan et se retrouve obligée d'implorer le pardon des notable du royaume. *Chkoun yesmâa chkoun?*, qui aborde l'absence de la culture du dialogue entre gouvernants et gouvernés, sera



proposée sur les planches des villes de Monastir, Mahdia, Sousse et Kairouan, précise les organisateurs de cette manifestation. Fondée en 2017 à Béchar par des professionnels des arts de la scène de plusieurs villes du pays Raouafeda produit plusieurs pièces de théâtre et des spectacles dédiés aux

enfants. Organisé par le Centre national tunisien des arts dramatique et scéniques de Kairouan le Festival méditerranéen du théâtre vise à insuffler une dynamique de production et d'échange dans cette ville par l'organisation de plusieurs manifestations dédiées au théâtre.

GRAND PRIX EL-HACHEMI-GUEROUABI

Appel à participation

Un appel à candidature a été lancé récemment par l'association culturelle El-Hachemi-Guerouabi à l'adresse des jeunes talents de la chanson châabi pour prendre part au 5^e Grand prix national El-Hachemi-Guerouabi, annonce l'association.

Les souscriptions à ce grand prix visant à dénicher et promouvoir de jeunes talents et de nouvelles voix dans la chanson châabi est ouvert aux jeunes chanteurs et chanteuses algériens jusqu'au 30 septembre prochain, sans conditions d'âge.

Les participants doivent envoyer un enregistrement d'un "istikhbar" ou d'une introduction de chanson mettant en avant la voix du chanteur à l'adresse de l'association. Les modalités de participations à ce concours sont disponibles sur la page facebook de l'association.

Après une première sélection, une vingtaine de candidats retenus se produiront sur scène devant un jury. Créée pour préserver et perpétuer l'héritage d'El Hachemi Guerouabi, disparu en 2006, cette association organise chaque année un hommage ce monstre sacré de la chanson châabi qui réunit les lauréats de ce concours sur scène en plus de figures de la chanson algérienne et maghrébine.

Icône de la chanson châabi, El Hachemi Guerouabi s'était toujours distingué par sa voix puissante, d'une rare intensité, et son interprétation atypique de chansonnettes écrites par le regretté Mahboub Bati ou de "qcid". Après une carrière de plus de cinquante ans il laisse un héritage très riche et un mode d'interprétation propre à lui

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Batna
Etablissement public hospitalier Ziza Massika Merouana

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement public hospitalier Ziza Massika Merouana wilaya de Batna - lance l'ouverture du concours de recrutement dans le grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectations	Autres conditions
Biologiste du 1er degré de santé publique	Concours de recrutement sur titre	Le candidats titulaires d'une licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent	-Microbiologie -Ecologie et environnement	01	Etablissement public hospitalier Ziza Massika Merouana wilaya de Batna	//

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie de la pièce d'identité
- Une copie du titre ou du diplôme exigé auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation
- Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat
- Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :**
- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national certifiée conforme à l'original
- Extrait du casier judiciaire en cours de validité
- Certificat de résidence
- Extrait de l'acte de naissance n°13
- Certificats médicaux (médecine général et phtisiologie)
- Deux (02) photos d'identité
- Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titre doivent comporter notamment :**
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celles-ci doivent être dûment visés par l'organisme de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif professionnelle ou social des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé le cas échéant
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;
- Une fiche familiale pour les candidats mariés

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée à **15 jours ouvrables** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.
- Les dossiers seront déposés au niveau de la sous-direction des ressources humaines de l'établissement public hospitalier Ziza Massika Merouana wilaya de Batna.

Observation :

- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai d'inscription ne sera pas pris en considération

Midi Libre n° 3769 - Samedi 17 août 2019 - Anep 191 6018 133

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF
N°D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°26/2019 paru dans les quotidiens "العصر العربي" et "Midi Libre" en date du 02/04/2019 relatif à la Réalisation d'un lycée en remplacement du lycée Bouguerra (1000/300 R) commune de Chlef répartie en deux lots :

Lot 01 : Lycée partie unique sauf chauffage

Tranche ferme : Bloc pédagogique et ADM amphithéâtre + bloc sanitaire + atelier de factotum + aménagement extérieur + assainissement + AEP + bache à eau 30m3 + équipement bache à eau + éclairage extérieur + équipement du poste transfo PS1+ alimentation des blocs + mur de clôture + terrain de sport.

Tranche conditionnelles : Tranche 01 : Réfectoire cuisine **tranche 02 :** Salle de sport et **tranche 03 :** bloc logements

qu'après l'évaluation des offres techniques et financières en date du **25/07/2019** les travaux ont été attribués comme suit :

Désignation du projet	Soumissionnaires	Note technique obtenue	Montant DA/TTC	Délais	Critères de choix
Lot 01 : Lycée partie unique sauf chauffage Tranche ferme : Bloc pédagogique et ADM + amphithéâtre + bloc sanitaire + atelier de factotum + aménagement extérieur + assainissement + AEP + bache à eau 30m3 + équipement bache à eau + éclairage extérieur + équipement du poste transfo PS1+ alimentation des blocs + mur de clôture + terrain de sport. Tranche conditionnelles : Tranche 1 : Réfectoire cuisine tranche 02 : Salle de sport et tranche 03 : bloc logements	BELMOKHTAR LOTFI NIF : 197202010245156	60.75	380.615.153,86	15 mois et 21 jours	L'offre économiquement la plus avantageuse (le moins disant)

NB : Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.

Midi Libre n° 3769 - Samedi 17 août 2019 - Anep 191 6018 126

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTIFICATION FISCAL: 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°35..... /2019
(Après Annulation De La Procédure De la 1^{er} avis d'appel d'offres)

Le Wali de Chlef représenté par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

La REALISATION D'UN HOPITAL MERE ET ENFANT A CHLEF

Ne peuvent soumissionner, que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

A/ CAS DE SOUMISSION SEULE :

1. **Capacité professionnelle:** qualification à la catégorie CINQ ou plus en bâtiment comme activité principale
2. **Capacité financière :** Ayant réalisé un chiffre d'affaire d'une somme durant les dix dernières années égal ou supérieur à 800.000.000,00 DA
3. **Capacité technique :**
 - **Moyens humains:** ayant au moins
 - 01 Chef de projet ayant un profil d'ingénieur dans le domaine de bâtiment et travaux publics ou architecte justifiant d'au moins 05 ans d'expérience
 - **Moyens matériels:** ayant au moins
 - 02 Camions (minimum 10 tonnes et plus)
 - 02 Grues de manutention (fixes ou mobiles) fléché 32 m minimum

Références professionnelles: Avoir réalisé durant les dix (10) dernières années au moins trois (03) projets de catégorie « C » ou un projet de catégorie « D ou E »

B/ CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'entreprises, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges.

Le groupement doit être impérativement solidaire et doit satisfaire à l'ensemble des capacités exigées pour le soumissionnaire seul.

- ✓ Le chef de file doit justifier d'un certificat de qualification et classification professionnelle à la catégorie cinq (05) ou plus avec comme activité principale « Bâtiment » et d'une référence professionnelle de au moins trois (03) projets de catégorie « C » ou un projet de catégorie « D ou E »
- ✓ Le membre du groupement doit justifier d'un certificat de qualification et classification professionnelle à la catégorie Quatre (04) ou plus avec comme activité principale « Bâtiment » et d'une référence professionnelle de catégorie « C » ou plus.
- ✓ Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement
- ✓ Les moyens humains et les moyens matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir:

A. Dossier de candidature contient :

- 1- La déclaration de candidature, jointe en annexe02, renseignée en totalité, datée et signée et cachetée,
- 2- La déclaration de probité, jointe en annexe01, renseignée en totalité, datée et signée et cachetée,
- 3- la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a) Capacités professionnelles :

- Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, catégorie CINQ (5) ou plus, activité principale Bâtiment.
- Le chef de file doit justifier d'un certificat de qualification et classification professionnelle à la catégorie cinq (05) ou plus, activité principale Bâtiment.
- Le membre du groupement doit justifier d'un certificat de qualification et classification professionnelle à la catégorie Quatre (04) ou plus avec comme activité principale « Bâtiment »

a) Capacités financières : Les Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les copies des bilans financiers des exercices étayés par les comptes de résultats visés par les services fiscaux concerné pour les personnes physiques ; certifiées par un commissaire au compte ou comptable agréées pour les personnes morales, justifiées par certificat d'existence (C20) délivrés par les services fiscaux en cours de validités.

- o La Liste des moyens matériels dûment justifiés par les cartes grises et les assurances en cours de validités pour le matériel roulant, par les factures d'achat appuyé par un constat établi par un Commissaire aux comptes d'une validité d'une année le jour de l'ouverture des plis pour le matériel non roulant.
- o La Liste des moyens humains, justifiés par copie des diplômes, Curriculums Vitae, Attestations de travail ou Certificat de travail, la déclaration d'affiliation à la CNAS d'une validité d'une année le jour de l'ouverture des plis pour l'encadrement, et par la déclaration annuelle des salaires(DAS) pour les ouvriers.
- o Les Références professionnelles dûment justifiées (attestations de bonnes exécutions relatives aux principaux travaux réalisés, délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics).
- o Plannings détaillés.
- o Attestation de visite de site des lieux conformément au modèle annexé

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES N°35..... /2019
" Dossier de candidature ".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

B. l'offre technique contient :

- La déclaration de souscrire, jointe en annexe03, renseignée en totalité, datée et signée et cachetée,
- Un mémoire technique justificatif.
- La caution de soumission 1%
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES N°35..... /2019
" Offre technique ".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

C. l'offre financière contient :

- La lettre de soumission, jointe en annexe05, renseignée en totalité, datée et signée et cachetée,
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé et cachetée,
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé et cachetée,

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES N°35..... /2019
" Offre financière "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES N°35..... /2019
PROJET
" A ne pas ouvrir que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres "

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

- La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacité minimale dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **12 H00**.
 - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **13 H00**.
- Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de quatre (04) mois à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Chlef.

Midi Libre n° 3769 - Samedi 17 août 2019 - Anep 191 6018 143

Le bisphénol S serait plus dangereux que le bisphénol A

Le bisphénol A est un perturbateur endocrinien bien connu et sa présence est interdite dans l'alimentation pour bébé et très contrôlée dans le reste de l'offre alimentaire.

On a donc cherché à le remplacer par le bisphénol S, mais avons-nous bien fait ? Telle est la question. La décision n'aurait-elle pas été un peu hâtive vu le peu de données concernant la toxicité du bisphénol S ? C'est une équipe franco-anglo-canadienne qui a publié cette étude soutenue par L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) dans la revue *Environmental Health Perspective*. Partant du constat que le bisphénol S a des effets de perturbation endocrines connus, ces scientifiques ont voulu mesurer le taux d'absorption réelle du bisphénol S ainsi



que son excrétion par rapport au bisphénol A.

Les expérimentateurs ont donc entrepris des tests sur des cochons (en raison de leur système digestif très similaire au nôtre) soit en injectant des composés, soit en admission orale, à la même dose. Voici leurs observations :

*le bisphénol S est entièrement

absorbé par l'organisme contrairement au bisphénol A qui n'est absorbé qu'à 77 %

*41 % du bisphénol S seulement est excrété après être passé par l'intestin et le foie contre 0,50 % pour le bisphénol A

*le bisphénol S met 3,5 fois plus de temps que le A pour ne plus être détectable dans le sang.

Compte tenu de ces résultats, les chercheurs alertent sur les dangers potentiels que pourrait constituer une exposition chronique au bisphénol S sur tout le système hormonal. Cependant, il ne faut pas oublier de rappeler que le bisphénol S est réglementé à une absorption par les aliments de 0,05 mg/kg maximum. Soit bien en deçà des 5 g/kg donnés aux cochons par voie orale dans l'étude.

Le bisphénol S active les récepteurs aux œstrogènes

Néanmoins, il aurait été bon d'effectuer tous ces travaux en amont afin de ne pas remplacer une molécule dangereuse par une autre qui semble l'être encore plus. Avant d'interdire un produit - comme le glyphosate par exemple qui est très médiatisé en ce moment - il faut se poser la question de l'alternative et savoir ce qui semble le plus préjudiciable à la santé humaine. Sinon, ce n'est plus de la science, mais de la démagogie.

Manger du poisson réduirait le risque de cancer colorectal

Une nouvelle étude montre que consommer du poisson plusieurs fois par semaine pourrait réduire les risques de cancer colorectal, en particulier les poissons gras riches en oméga-3. Reconnus pour favoriser le bon fonctionnement cérébral, les poissons riches en oméga-3 comme les sardines, le saumon ou le maquereau augmenteraient également les chances de survie chez les patients atteints de cancer colorectal comme l'avait montré une vaste étude anglaise parue en 2016 dans le journal *Gut*. Cette nouvelle étude publiée dans la revue *Clinical Gastroenterology and*

Hepatology, dirigée par des scientifiques de l'université d'Oxford et financée par le Centre international de recherche sur le cancer apporte une preuve supplémentaire de ces bienfaits.

Dans cette recherche, plus de 470.000 participants ont accepté de répondre à des questionnaires visant à fournir des informations sur leurs habitudes alimentaires. Ces derniers ont notamment dû indiquer leur apport hebdomadaire en produits de la mer et spécifier le type de poisson consommé (blanc, gras ou maigre).

Le poisson, un atout pour la santé

Les auteurs de l'étude ont suivi les participants pendant près de 15 ans. Au terme de cette période, ils ont constaté que 6.291 d'entre eux ont développé un cancer colorectal.

Manger quelque 360 grammes de poisson par semaine réduirait de 12 % le risque de cancer colorectal

Les résultats montrent que consommer 359,1 grammes de poisson par semaine (sachant qu'une portion équivaut à environ à 100 grammes) réduirait de 12 % le risque de cancer colorectal par rapport à une consommation

hebdomadaire inférieure à 63,49 grammes. Le poisson gras semble particulièrement bénéfique, puisque en manger 123,9 grammes par semaine contribuerait à réduire les risques de 10 %. Le docteur Marc Gunter, qui a dirigé les travaux, précise toutefois que l'étude n'a pas tenu compte de l'apport en huile oméga-3. « Cette supplémentation non mesurée d'huile de poisson peut également avoir un effet sur le cancer du côlon. D'autres études seront donc nécessaires pour voir si le poisson ou l'huile de poisson influence le risque de cancer colorectal », souligne-t-il.

Manger trop pimenté augmenterait le risque de déclin intellectuel

Mauvaise nouvelle pour les amateurs d'épices et de piment, une étude internationale - menée par des chercheurs du Qatar, d'Australie et des États-Unis - a montré qu'une alimentation très pimentée pourrait augmenter le risque de démence. Elle a été suivie, de 1991 à 2006, par 4.582 adultes chinois âgés de plus de 55 ans. Les apports en piment, qui comprenaient à la fois le piment frais et séché, mais pas le poivre ni le piment doux, étaient évalués six fois au cours de l'étude en utilisant un suivi alimentaire de trois jours successifs, et les fonctions cognitives des sujets ont été évaluées quatre fois au cours des 15 années de suivi.

Les résultats, repris par la revue *Nutrients*, ont montré que les personnes qui consommaient invariablement plus de 50 grammes de piment par jour semblaient presque doubler leur risque de déclin cognitif en comparaison avec les personnes

qui n'en consommaient pas. Le déclin de la mémoire semblait aussi plus important chez les participants qui affichaient un indice de masse corporelle (IMC) bas, par rapport à ceux qui avaient un fort IMC. Les participants qui consommaient beaucoup de piment avaient aussi tendance à avoir un IMC moindre et un salaire plus faible, et étaient plus actifs physiquement que les non-consommateurs de mets épicés.

Les chercheurs pensent que les personnes qui enregistrent un IMC normal pourraient être plus sensibles à la consommation de piment que les personnes en surpoids, ce qui pourrait aussi expliquer l'impact du piment sur la mémoire et le poids. Ils ont par ailleurs précisé que le niveau d'instruction pouvait aussi jouer un rôle quant au déclin cognitif, et que c'était un facteur qui nécessitait de plus amples recherches.



Une consommation élevée de plats pimentés peut être source de déclin

La capsaïcine, le composant actif présent dans le piment, a précédemment été associée à des bienfaits pour la santé en dopant le métabolisme et la consommation de graisses et en inhibant les troubles vasculaires. Les auteurs ont noté que c'était, selon eux, la première étude longitudinale sur les effets du piment sur le fonctionnement cognitif

L'étude des mécanismes entre apport en piment et baisse des fonctions cognitives est à approfondir

Les études précédentes ont montré que la consommation de piment pouvait avoir des effets bénéfiques sur le poids et la pression sanguine. Cependant, dans cette dernière étude, nous avons trouvé des effets négatifs sur les facultés intellectuelles chez les adultes âgés.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
<p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonner les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible 	<p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

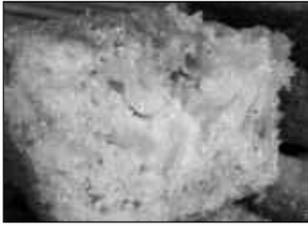
Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
 Tel : 021 680 296/021 687 086
 Fax : 021 298 595

Cuisine

Viande et pommes de terre sautées au gingembre



Ingrédients

750 g d'agneau ou de bœuf cuit et coupé en cubes
4 c. à soupe d'huile
2 oignons émincés
1 gousse d'ail écrasée
1 pincée de gingembre
2 piments verts forts finement hachés
1 c. à café de curcuma
1 livre de pommes de terre bouillies et coupées en dés
1 pincée de sel
Jus de citron

Préparation

Dans une grande poêle, faire chauffer l'huile à feu modéré. Ajouter les oignons et l'ail, faire revenir 7 min en remuant de temps à autre. Ajouter le gingembre et les piments et faire revenir 2 min. Ajouter le curcuma et faire revenir 1 minute en remuant souvent. Ajouter la viande, les pommes de terre et le sel. Remuer pour bien mélanger la viande et les pommes de terre aux épices. Verser le jus de citron ainsi qu'une ou deux cuillères d'eau si le mélange est trop sec. Laisser cuire 3 à 5 minutes, jusqu'à ce que le mélange soit complètement sec et chaud.

Muffins pommes-cannelle



Ingrédients

3 pommes
280 g de farine
1 œuf
110 g de sucre en poudre
50 g de beurre
3 c. à soupe de cannelle
1 sachet de levure
1 pincet de sel

Préparation

Préchauffer le four 10°(them7)
Peler les pommes les couper en tout petits morceaux.
Verser dans un saladier la farine, la cannelle, la levure et le sel.
Dans un bol, battre l'œuf, le sucre et le beurre. Mélanger les 2 mélanges et ajouter les morceaux de pommes (si la pâte est trop épaisse, ajouter un peu de lait)
Remplir les moules à muffins et enfourner sur une plaque de cuisson pendant 25 minutes (jusqu'à ce qu'ils dorent).

NUTRITION ET BEAUTÉ

Les vitamines essentielles pour une peau saine

Selon plusieurs études, la consommation de vitamines et de sels minéraux ont une influence positive sur l'aspect de notre peau, la rendant plus belle et éclatante.

Notre corps a donc besoin de toutes les vitamines pour lui assurer une peau saine.

Liste des vitamines pour une belle peau :

Vitamine A :

Elle renforce le tissu protecteur de la peau et empêche l'apparition de l'acné, la production de sébum étant limitée grâce à cette vitamine. Elle est également un puissant antioxydant qui évacue les toxines et les radicaux libres de votre corps.

On la trouve dans le foie, les huiles de foie de poisson, les œufs, les laitages, salades, épinards, tomates, carottes, choux, abricots, melons, épinards, piments rouges doux, légumes verts.

Vitamine B :

Elle permet de maintenir un teint plein de vie et soulage l'anxiété et le stress. Cette vitamine lutte contre l'apparition de l'acné sur le visage et favorise la circulation et le métabolisme sanguin pour une peau plus saine. Elle est également un



facteur important pour le bon fonctionnement du système immunitaire et la production des anticorps.

On la trouve dans les viandes, volailles, poissons, flocons d'avoine, riz, pain complet, levure de bière, lait, légumes secs, pommes de terre, pâtes, carottes, choux, bananes.

Vitamine C :

Fonctionnant comme un puissant antioxydant, elle joue aussi un grand rôle dans la cicatrisation des blessures et la stabilisation du collagène dans les tissus. La vitamine C maintient l'apparence en prévenant l'apparition de vaisseaux sanguins rompus présents dans le corps.

Localement appliquée sur la peau, elle permet d'amoinrir les rides et ridules ainsi que l'effet néfaste des coups de soleil.

On la trouve dans les choux verts, épinards, oranges, citrons, mandarines, fraises, aubergines, tomates, pommes, poires, melons, raisins, pêches, etc.

Vitamine E :

Elle a un pouvoir antioxydant et exerce des effets anti-inflammatoires. Vous pouvez rendre votre peau soyeuse et douce en appliquant la vitamine E localement.

On la trouve dans les fromages, les œufs, le lait, le beurre, bananes, carottes, laitues, oranges, pommes, tomates, pommes de terre, riz, choux, huiles d'olive, de soja, légumes secs.

Zinc :

Avec la vitamine A, il concourt à la fabrication de l'élastine et du collagène. Le zinc aide également les tissus à se régénérer et limite l'apparition de cicatrices. Il régule l'activité des glandes sébacées, ce qui limite l'acné. Enfin, le zinc agit comme antioxydant et empêche la formation de radicaux libres.

On trouve du zinc dans les noix, certains fruits de mer, les céréales complètes et les produits laitiers.

CONSEILS PRATIQUES

Exit les taches de transpiration...

L'été, il fait chaud et on transpire davantage. Les taches en dessous des bras sur les chemises, blouses et robes, c'est la catastrophe. Quelques conseils pour venir à bout de ces marques sur les vêtements.

Sur un vêtement blanc

Si la tache se trouve sur un vêtement blanc, n'allez surtout pas le laver avec un javellisant. Il se produira une réaction chimique qui le fera jaunir davantage.

Les couleurs très pâles

Normalement, le jus d'un citron dans 125 ml d'eau donne un bon résultat. Si vous n'avez pas de citron, essayez du vinaigre blanc.



Couleur foncée

Trempez la tache dans du thé - de préférence du thé vert - l'infusion

(moyennement concentrée) teinte la tache et on ne voit presque plus rien.

Si la tache est vieille

N'espérez plus l'impossible. Le tissu est littéralement "brûlé". Idéalement, il faut faire tremper le vêtement dès que vous l'enlevez. Une tache fraîche s'enlève beaucoup plus facilement. Si le jus de citron ne donne aucun résultat, essayez un peu de peroxyde. Rincez et lavez normalement en suivant les consignes reprises sur l'étiquette d'entretien du tissu.

Prévention

Changer de marque de déodorant peut atténuer l'effet de l'interaction entre le déodorant et la transpiration. Le but n'est pas de limiter les effets de la transpiration mais d'agir directement à la source

Trucs et astuces

Réussir une mayonnaise



Vous la réussirez en préparant sur une table, une heure avant de l'entreprendre, tous les ingrédients. Car il est indispensable qu'ils soient à la même température.

Odeur tenace d'oignons



Pour enlever sur un couteau l'odeur tenace de l'oignon, coupez avec cette lame une carotte en rondelles.

Eviter que la moelle d'un os ne se répande dans l'eau



Piquez deux ou trois grains de gros sel à chaque extrémité (dans la moelle), avant de le faire cuire dans le bouillon. De cette façon, la moelle ne se répandra pas dans l'eau.

Belles pommes au four



Enduisez d'huile les pommes que vous voulez faire cuire au four pour éviter qu'elles ne se rident. Elles auront au contraire un aspect lisse et luisant.

Une centaine de volcans du Jurassique se cachent sous l'Australie

Au large du Queensland, un état du nord-est de l'Australie, on trouve la fameuse grande barrière de corail. Mais le Queensland, ce sont aussi d'importants bassins sédimentaires riches en pétrole et en gaz.

Les bassins de Cooper et d'Eromanga constituent même la plus vaste région australienne productrice d'hydrocarbures onshore. Et des chercheurs de l'université d'Adélaïde (Australie) et de l'université d'Aberdeen (Écosse) viennent d'y faire une découverte étonnante. Sans rapport direct avec les énergies fossiles cependant. Ils viennent d'y trouver un champ souterrain d'une centaine de volcans datant de l'époque du Jurassique. Un champ qui s'étend sur quelque 7.500 km². C'est grâce à une technique d'imagerie souterraine perfectionnée que la découverte a pu être faite. Une technique analogue à la tomodensitomé-

trie - plus couramment appelée scanner - qui mesure l'absorption des rayons X par les tissus puis, après traitement informatique, fournit une image des structures biologiques scannées. Les chercheurs ont ainsi mis à jour les cratères de ces volcans enfouis, des coulées de lave et des chambres magmatiques profondes.

Encore d'autres volcans à découvrir ?

Selon les chercheurs, ces volcans se seraient développés durant le Jurassique, il y a entre 180 et 160 millions d'années. Ils devaient alors cracher de la lave et des cendres chaudes sur toute la région. Une région aujourd'hui aride et recouverte par des centaines de mètres de roches sédimentaires ou stratifiées.

Le plus étonnant, c'est qu'habituellement, l'activité volcanique se concentre aux limites des plaques tectoniques ou sous les océans. Or ce champ de volcans est installé au cœur du continent australien. Il serait le résultat d'une remontée convective intraplaque au-dessus de la plaque



Pacifique en subduction. Cette découverte laisse entrevoir la possibilité que davantage de mondes volcaniques inconnus se cachent encore sous la surface de l'Australie ou ailleurs. En effet, même si la région a été largement sondée depuis la première

découverte de gaz en 1963, ces volcans étaient jusqu'alors restés cachés aux yeux des chercheurs. Cette découverte suggère que l'activité volcanique a été importante dans la région durant la période du Jurassique.

Un manchot géant découvert en Nouvelle-Zélande



Le fossile d'un manchot géant mesurant quasiment la taille d'un homme adulte a été découvert dans l'Île-du-Sud en Nouvelle-Zélande, ont annoncé des scientifiques du Musée de Canterbury et du Muséum d'histoire naturelle de Francfort. Cet oiseau marin géant, baptisé

Crossvallia waiparensis, faisait 1,6 mètre de haut et pesait 80 kilogrammes, ce qui le rendait plus grand de 40 centimètres et quatre fois plus lourd que l'actuel manchot empereur. Il vivait au Paléocène, il y a 66 à 56 millions d'années.

Des os d'une patte de cet oiseau géant

avaient été retrouvés l'an dernier par un chasseur de fossiles amateur. Son appartenance à une nouvelle espèce vient d'être confirmée dans une publication de la revue *Alcheringa: An Australasian Journal of Palaeontology*.

La Nouvelle-Zélande est connue pour ses oiseaux géants

C'est le deuxième fossile de manchot géant du Paléocène découvert dans la même zone, a souligné Vanesa De Pietri, chercheuse au Musée de Canterbury. "Cela renforce notre théorie selon laquelle les manchots atteignaient de grandes tailles au début de leur évolution." La Nouvelle-Zélande est connue pour ses oiseaux géants aujourd'hui disparus, comme le moa (*Dinornis*), le plus grand oiseau qui ait jamais existé avec 3,60 mètres de haut pour quelque 200 kg, l'aigle de Haast de près de 3 mètre d'envergure, ou

encore un perroquet géant qui mesurait près d'un mètre de haut et pesait jusqu'à 7 kg.

De nombreux mystères entourent toujours ces colosses. Comment ont-ils pu devenir aussi gros ? Être un géant est-il toujours un avantage ? Pourquoi ont-ils disparu ? Pour répondre à ces questions, quatre scientifiques parmi les plus réputés parcourent le monde à la recherche de leurs restes. Grâce aux dernières technologies ou en s'inspirant des animaux actuels, ils tentent de se représenter ces créatures disparues de manière toujours plus précise. Dans ce film, ils se projettent dans le passé pour vivre une rencontre virtuelle avec les animaux qu'ils étudient : le titanoboa, un serpent de plus de 12 mètres de long ; le balouchitère, un rhinocéros qui pouvait atteindre 8 mètres de haut et peser 20 tonnes ; le mégalodon, un requin gros comme un car scolaire ; ou encore le mégaltherium, un paresseux géant de la taille d'un éléphant.

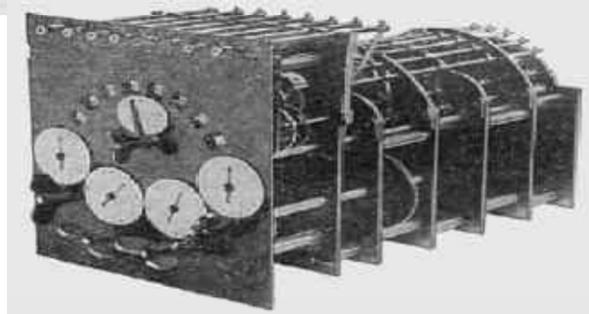
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ARITHMAUREL

Inventeur : Timoleon Maurel Date : 1842 Lieu : France

L'Arithmaurel a reçu la médaille d'or de l'exposition nationale de Paris en 1849. La complexité de son mécanisme, sa fragilité, et l'impossibilité technique d'en augmenter la capacité pour une utilisation professionnelle, en empêchèrent la commercialisation.



LES 30 ANS DU TOP 50



21h00



«Ève lève-toi», «Nuit de folie», «Alors, regarde», La Tribu de Dana... autant de titres qui ont rythmé les dernières décennies. De Céline Dion à Stromae en passant par Mylène Farmer, Patrick Bruel ou Jean-Jacques Goldman, le «Top 50» a ainsi bercé le quotidien de plusieurs générations de Français. Pour fêter les 30 ans de cette émission mythique, des présentateurs de la chaîne dévoilent, sur la scène du Palais des Sports de Paris et en public, le classement des cinquante titres qui se sont le mieux vendus depuis sa création, en compagnie d'une cinquantaine de chanteurs qui interpréteront leurs plus grands succès ou reprendront les tubes qui ont marqué le Top 50

GASPARD PROUST TAPINE



21h00



Sur scène, Gaspard Proust n'épargne rien ni personne, et pratique un humour de l'extrême, dérangeant mais jamais gratuit. Qu'il parle du lifting, de géopolitique, des personnes âgées, des riches, des pauvres ou des handicapés, Gaspard Proust étonne chaque fois par la justesse de son trait. Il a l'art de débusquer l'incongru, l'hypocrisie et autres petits travers, de bousculer les bonnes consciences, associant toujours ironie et élégance.

FRANCE - ÉCOSSE



21h00



L'opération reconquête peut commencer. Et c'est peu dire que le XV de France doit se rassurer à un petit mois de la Coupe du monde au Japon, où l'attend un groupe de la mort composé de l'Argentine, des Tonga, des États-Unis et de l'Angleterre. Pour ce faire, une double confrontation face à l'Écosse, que les Bleus avaient battue dans le Tournoi des VI Nations, et dont le premier acte se joue à domicile ce soir, avant un dernier test-match face à l'Italie, cuillère de bois en février. La sélection tricolore peut-elle recouvrer des couleurs sous la houlette de Jacques Brunel ?

COMMISSAIRE MAGELLAN



21h00



Magellan, épaulé de son adjointe, enquête sur le meurtre de Michel Verrac, directeur du lycée de Saignac récemment nommé à ce poste. Si les délégués de parents d'élèves et professeurs ne tarissent pas d'éloges sur la victime, qui avait entrepris une courageuse croisade visant à transformer son établissement en lycée modèle, les deux enquêteurs réalisent rapidement que les réformes engagées par Verrac étaient loin de faire l'unanimité



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'ODYSSÉE INTERSTELLAIRE



21h00



La vie sur Terre est une énigme, et le mystère de ses origines reste au cœur des grandes questions scientifiques. Mais, depuis la découverte d'exoplanètes similaires à la Terre, cette question prend une dimension inédite. La vie est-elle une exception dans l'univers, ou est-ce un phénomène plus répandu que ce que l'on croyait jusqu'ici ? Quelles formes de vie pourrait-on trouver dans ces mondes éloignés ? En l'an 2207, un vaisseau interstellaire envoie une sonde vers Minerva B, une exoplanète jumelle de la Terre. Grâce à des techniques d'impression 3D couplées à l'intelligence artificielle, drones et robots d'exploration sont lancés à la recherche de signes d'activité géothermique

LES COPAINS D'ABORD CHANTENT L'ÉTÉ



21h00



Pour cette cinquième édition, «Les copains d'abord» se sont retrouvés autour de Shy'm et d'Antoine Duléry pour ponctuer l'été de refrains porteurs de moments inoubliables. Outre les Los Del Río, Claudio Capéo, l'ancien candidat de «The Voice 2016» était aussi présent. Sans oublier les lumineuses Julie Zenatti, Elisa Tovati et Nawel Ben Kraiem, qui font couler leur voix le long du fleuve « Maritza » jusqu'à la mer Méditerranée, alors que, sur fond de rythmes sensuels et latinos, Benjamin Biolay proposait des reprises mémorables... À l'affiche également : Amir, Kids United, Michel Fugain, Alma, Vianney, Slimane, Joyce Jonathan, Amadou & Mariam, Yannick et bien d'autres encore

NCIS : LOS ANGELES



21h00



Le meurtre d'une cryptanalyste de la DEA met au jour une menace intérieure orchestrée par des sympathisants de Daesh sur des cibles militaires. L'enquête conduit Sam et Callen à bord du porte-avions «USS Allegiance», auprès du capitaine Harmon Rabb

LA CHANSON CHALLENGE



21h00



TF1 proposera aux téléspectateurs une soirée inédite et exceptionnelle avec «La chanson challenge». Dans cette nouvelle émission, de nombreux artistes se sont lancés un défi. Depuis deux mois sur les réseaux sociaux, un chanteur a nommé un autre artiste et lui a proposé d'interpréter une chanson très éloignée de son univers habituel. Ainsi, ce soir, Patrick Bruel, Zazie, Amel Bent, Shy'm, Ary Abittan, Patrick Bruel feront preuve de leur grand talent en interprétant ces chansons. Parallèlement, sur la scène des Arènes de Nîmes, M. Pokora, Soprano, Kendji Girac, Slimane, Pascal Obispo, Zaz, Claudio Capéo, Jérémy Frerot, Patrick Fiori, donneront le meilleur d'eux-mêmes



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 67
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIKE TYSON

IL FUME 40.000 DOLLARS DE CANNABIS PAR MOIS

Mike Tyson a révélé lundi dernier dans son podcast Hotboxin with Mike Tyson qu'il a comme habitude de fumer avec son ami le sportif Eben Britton pour 40.000 dollars de cannabis par mois. "C'est fou", a réagi Eden Britton.



LAETICIA HALLYDAY

SON MESSAGE BOULEVERSANT

Ce jeudi 15 août, c'était l'anniversaire d'Élodie Piège. Proche de Laeticia Hallyday, la femme du célèbre chef cuisinier a reçu une jolie déclaration sur Instagram de la part de son amie. Une précieuse amie qui l'a aidée à faire son deuil



CLAIRE CHAZAL

ELLE SE CONFIE SUR SA "RELATION CHAOTIQUE" AVEC PPDA

Claire Chazal et Patrick Poivre d'Arvor ont bien plus en commun qu'une longue carrière à la tête des journaux télévisés de TF1. Entre 1991 et 1995, à l'abri des regards, les deux stars du petit écran ont en effet vécu une histoire d'amour clandestine

Fadjr	04h30
Dohr	12h52
Asr	16h37
Maghreb	19h37
Icha	21h06

JARDIN D'ESSAI D'EL HAMMA

DÉCÈS DE DEUX LIONCEAUX APRÈS AVOIR CONTRACTÉ LE PARVOVIRUS

Le Jardin d'Essai d'el Hamma (Alger), a enregistré le décès de deux lionceaux de la famille des lions d'Afrique, après avoir contracté le "Parvovirus", a fait savoir, jeudi, la responsable de la clinique vétérinaire du Jardin.

Les deux lionceaux, âgés de 5 mois, sont morts après avoir contracté le "Parvovirus", un virus qui a affecté leur appareil digestif et affaibli leur système immunitaire, a indiqué la vétérinaire du jardin, Mme Khouchane Nozha qui a expliqué que le refus de la lionne d'allaiter ses petits était à l'origine de la faiblesse de leur système immunitaire, ce qui a nécessité le recours à l'allaitement artificiel, effectué par un staff vétérinaire 24h/24h.

Après la mort des deux lionceaux, des échantillons ont été transmis au laboratoire de référence de Pasteur à Alger, lequel a confirmé dans ses analyses, que la mort de ces bébés lions était due au dangereux virus "Parvovirus", qui provoque la mort de différents animaux âgés de moins de 6 mois et non pas uniquement les lions, a précisé Mme Khouchane.

"En dépit des mesures médicales prises pour garantir une meilleure prise en charge de l'état de santé des deux lionceaux et leur placement sous contrôle médical strict, le premier lionceau est mort le 29 juillet dernier, tandis que le deuxième le 5 août courant, après avoir contracté le virus au niveau de la clinique vétérinaire du Jardin d'Essai".

Par ailleurs, la même responsable a démenti



l'information, selon laquelle les deux lionceaux avaient souffert d'abandon, affirmant au contraire qu'ils ont été pris en charge et nourris convenablement, depuis leur naissance le 20 février 2019.

Pour rappel, les services de la Sûreté de la

wilaya d'Alger (brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Hussein Dey) avaient récupéré les deux lionceaux, après avoir été volés le 13 juin dernier au niveau de la clinique vétérinaire du Jardin d'essai.

TOUGGOURT (OUARGLA)

UN TIGRE EN FUITE ABATTU

Un jeune tigre asiatique a été abattu jeudi, après s'être échappé d'un parc de loisirs dans la commune de Nezla, région de Touggourt (160 km au nord d'Ouargla), a-t-on appris des responsables de cette collectivité. Le félin s'était échappé de son enclos, espace zoologique du parc de loisirs, situé dans la localité de Ain Sahra, avant d'être abattu dans l'après-midi par les services de sécurité, à

précisé à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), de Nezla, Mohamed Bebbba. "Cette perte nous rend extrêmement triste, mais la décision était inévitable pour préserver la sécurité des personnes", a-t-il souligné. Une enquête a été ouverte par les services compétents, pour déterminer les circonstances dans lesquelles le tigre a pu s'échapper de cet espace zoologique.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

10 MORTS ET 365 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Dix personnes ont trouvé la mort et 365 autres ont été blessées, dans 294 accidents corporels enregistrés, du 6 au 12 août courant, par les services de la Sûreté nationale au niveau des zones urbaines, indique vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le bilan des accidents de la route a connu "une hausse sensible du nombre d'accidents (13 accidents), ainsi que celui des blessés (18 cas) et de décès (2 cas)", précise le

communiqué. Le facteur humain demeure la principale cause des accidents de la route (plus de 95%), en raison du non respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse et la fatigue, en sus d'autres facteurs liés à l'état du véhicule et l'environnement. La DGSN a appelé les usagers de la voie publique, à faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route, mettant à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17, pour recevoir les signalements 24h/24.

TIARET

2 morts dans une collision frontale entre une moto et une voiture.

Encore deux vies fauchées! Une moto a été percutée par une voiture : Deux morts, rapporte les éléments de la Protection civile de Tiaret. Un choc frontal, survenu entre une moto et une voiture de marque Renault Clio qui arrivait au sens inverse, a conduit aux décès du conducteur du deux-roues. Son ami, qui était à bord de cette moto de marque 103, est mort brutalement.

Ce terrible accident s'est produit, jeudi 15 août, sur la RN 90, au niveau du carrefour reliant les communes d'Aïn Kermes, Medrissa et Sidi Abderahman, dans la wilaya de Tiaret.

Les deux victimes avaient à peine 23 et 25 ans. Ils ont été transportés à la polyclinique de Aïn Kermes, puis transférés au service des urgences de l'hôpital de Frenda. Ils sont décédés malgré les tentatives de réanimation qui sont restées vaines.

Une enquête a été ouverte par le groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tiaret, pour déterminer les circonstances réelles de cet accident mortel.

TIZI-OUZOU

Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de véhicules

Une bande de malfaiteurs, spécialisée dans le vol des véhicules, a été démantelée cette semaine à Tizi-Ouzou, a-t-on rapporté jeudi, dans un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Une enquête diligentée suite à une plainte d'un citoyen pour détérioration de son véhicule et le vol de plusieurs objets, dont une importante somme d'argent, en monnaies nationale et étrangère, a permis l'identification et l'arrestation des deux individus.

Originaires du chef-lieu de wilaya, les deux individus ont suivi leur victime à sa sortie d'une banque, jusqu'à son véhicule où il a déposé la somme d'argent pour ensuite revenir commettre leur forfait, en son absence.

APRÈS LA DÉMISSION DE RENARD

Vahid Halilhodzic entraîneur du Maroc

L'entraîneur franco-bosnien, Vahid Halilhodzic, a été nommé jeudi, nouveau sélectionneur de l'équipe nationale du Maroc, a annoncé la Fédération marocaine de football (FRMF). Ainsi et après le départ d'Hervé Renard, à l'issue de la 32e édition de la CAN 2019, tenue au Caire (Egypte) et remportée par l'Algérie en juillet passé, Halilhodzic prend le relais à la tête des Lions de l'Atlas, supplantant deux de ses compatriotes, Laurent Blanc et Luis Fernandez. Pour rappel, Vahid Halilhodzic avait conquis le cœur des Algériens, en réalisant un grand Mondial au Brésil en 2014, où les verts avaient fait sensation en accédant aux huitièmes de finales, où ils tinrent la dragée haute à l'Allemagne, futur vainqueur du Trophée Jules Rimet, avant de s'incliner in extremis devant un ogre allemand malmené et dépassé tactiquement.

Homme de cœur et de caractère, Coach Vahid garde, à ce jour, une estime inébranlable dans le cœur des Algériens. Saura-t-il dompter les Lions de l'Atlas, décevants en Egypte, pour en faire une redoutable machine à gagner ?